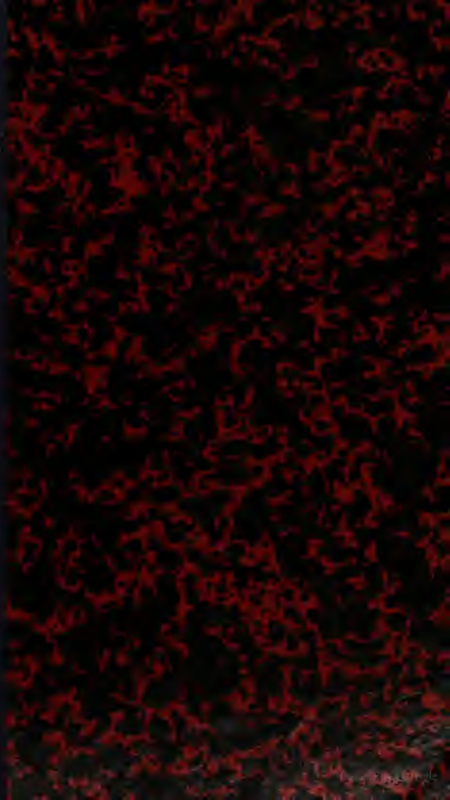



NAZIONALE
202
6 B
31
ROMA
VITT. EMANUELE



LES 52,

PAR

ÉMILE DE GIRARDIN.

I.

APOSTASIE.





PARIS.
MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS
DES OEUVRES COMPLÈTES D'ÉMILE DE GIRARDIN,
Rue Vivienne, 1.
1849.

LES 52.

Imprimerie de PLON frères, 36, rue de Vaugirard

LES 52,

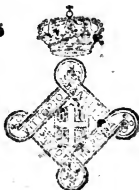
PAR

ÉMILE DE GIRARDIN.



APOSTASIE.





PARIS,
MICHEL LÉVY FRÈRES, ÉDITEURS
DES OEUVRES COMPLÈTES D'ÉMILE DE GIRARDIN,
rue Vivienne, 1.
1849.

APOSTASIE ! Le mot est trop précieux pour que nous ne l'imprimions pas en grosses lettres.

Qui nous accuse d'apostasie ?—C'est le journal l'*Assemblée nationale.*

A propos de quoi ! — A propos d'une lettre dans laquelle M. Proudhon nous a nommé.

Apostasie ! Citez-nous donc un seul mot que nous ayons écrit contre la liberté et qui soit en contradiction avec ce que nous écrivons aujourd'hui ! Remontez aussi haut que vous voudrez dans la collection de la *Presse*, et au-

delà, car la *Presse* n'existait pas en 1835, quand MM. de Broglie et Thiers présentaient les lois de septembre, et quand nous unissions contre ces lois notre voix et notre vote au vote et à la voix de M. Odilon Barrot. Qui donc a changé de convictions ? Est-ce M. Barrot qui a conservé les siennes ? Est-ce nous qui avons abandonné les nôtres ?

Apostasie ! En quelles circonstances nous avez-vous jamais vus exclusifs et timorés ? Dans l'affaire Dupoty, devant la cour des pairs, est-ce que nous ne nous sommes pas hautement élevés contre la célèbre et fausse doctrine de la *complicité morale* inventée par M. Hébert ? Dans le vote à l'occasion de la visite de Belgrave-square, avons-nous hésité à nous séparer du ministère et à proclamer hautement la liberté des sympathies, la liberté des regrets, la liberté même des espérances ? Dans la question de la liberté d'enseignement, étions-nous dans les rangs de ceux que le

nom des jésuites effrayait tant à cette époque? Etions-nous avec MM. Barrot et Thiers? Etions-nous avec le *Journal des Débats* et le *National*? — Non; alors que toutes les voix se réunissaient pour demander l'expulsion des jésuites, voici en quels termes nous protestions contre cette intolérance, le 19 juillet 1845 :

« Ce qu'il y avait, selon nous, de plus sen-
» sé, de plus conforme à l'esprit de notre
» temps, c'était, à défaut de foi ardente, d'é-
» lever au moins la tolérance religieuse jus-
» qu'à la hauteur d'une grande vertu publi-
» que ; c'était de laisser les jésuites vivre en
» paix, abrités derrière les murs de leurs
» maisons ; c'était de les laisser établir un
» courant d'idées contraire à cet autre cou-
» rant d'idées, déjà plus rapide qu'on ne croit,
» qui, le jour où il cesserait d'être suffisam-
» ment contenu, emporterait avec lui la reli-
» gion, la famille et la propriété. Deux cou-

» rans qui se contrarient, se ralentissent l'un
» par l'autre ; c'est une loi de la nature. »

Apostasie! Citez-nous donc une liberté que nous ayons attaquée et que nous défendions, ou une liberté que nous ayons défendue et que nous attaquions. Liberté égale pour tous et contre tous! telle a toujours été notre maxime.

Le 25 février 1848, quelles furent nos premières paroles?—Nous pouvons les rappeler :

« L'ordre et la liberté, la liberté qui ne saurait exister sans l'ordre, sont appelés à triompher d'une difficile épreuve.

» ... La défiance est comme le paratonnerre qui attire la foudre. Malheur à qui se défie, car il appelle la foudre sur sa tête!

» La confiance est le courage de l'esprit.

» Montrer de la confiance, c'est donc montrer à la fois de l'esprit et du courage.

» Défiez-vous du peuple, il s'irritera.

» Confiez-vous à lui, il s'apaisera.

» Son premier et son dernier mouvement sont bons.

» Toute réaction a ses excès inévitables. Mais la responsabilité de la réaction est à qui l'a provoquée.

» Ce n'est pas à ceux à qui dix-sept ans de durée n'ont pas suffi pour fonder la stabilité à se montrer trop sévères.

» Confiance ! confiance ! c'est là ce qui sauvera l'ordre, et par l'ordre se sauveront la liberté, la paix, l'indépendance nationale. »

On le voit : nous avons toujours été contre la peur et pour la liberté ; aujourd'hui, est-ce que nous ne sommes pas encore pour la liberté et contre la peur ? Qu'appelez-vous donc apostasie ?

Oui, certes, nous avons défendu avec toute

la vigueur qui était en nous, la cause de l'ordre, comme nous la défendrions encore si le pouvoir tombait dans des mains débiles, avilies ou suspectes; mais nous a-t-on jamais vu séparer l'ordre de la liberté? Ne les avons-nous pas toujours, au contraire, étroitement unis?

Nous définissons l'ordre : — l'équilibre parfait entre la liberté et l'autorité.

L'ordre qui n'est pas cet équilibre parfait n'existe qu'en apparence. Il porte un nom qu'il usurpe. C'est de l'oppression déguisée.

Nous n'avons jamais varié de langage, et quiconque désirera s'en convaincre, n'aura qu'à lire ce que nous écrivions sur l'ordre et la liberté dans un article dont la date remonte au 21 août 1847, et dont nous citerons les derniers passages :

« M. de Girardin ne sépare pas plus la liberté du pouvoir que le pouvoir de la liberté.

Abolir l'antagonisme qui existe entr'eux, voilà précisément ce qu'il considère comme devant être le Progrès !

» Le pouvoir sans la liberté, c'est le despotisme ;

» La liberté sans le pouvoir, c'est l'anarchie.

» Le pouvoir avec la liberté, c'est la justesse de l'équilibre, la souveraineté de la raison, l'affermissement de nos institutions, la pacification des esprits, le désarmement de la multitude, la sécurité de l'avenir, le *Droit* à l'état de *Fait.*

» A quoi doit s'appliquer constamment un gouvernement vigilant, éclairé, voulant fermement, sincèrement le progrès ? — A rendre le pouvoir plus fort, sans donner d'ombrage à la liberté ; rendre la liberté plus étendue, sans donner d'ombrage au pouvoir.

» Quand le pouvoir est faible, la liberté n'est

jamais assez restreinte; quand le pouvoir est fort, la liberté n'est jamais trop large.

» Or, pas de pouvoir fort là où l'administration n'est pas bonne. »

Entre ce que nous écrivions aussi en août 1847, alors que M. Guizot était président du conseil, et ce que nous écrivons en juillet 1849 sous la présidence de M. Barrot, existe-t-il la moindre différence?—Non! et la preuve c'est qu'aujourd'hui nous n'avons pas un mot à changer aux huit articles que nous avons publiés en juillet, août, septembre et octobre 1847, sous les titre suivans :

I. LES OPTIMISTES : CE QU'ILS DISENT.
II. LES CONSERVATEURS : CE QU'ILS PENSENT.
III. LE MINISTÈRE AU COMMENCEMENT ET A LA FIN DE LA SESSION.
IV. LE MINISTÈRE NE SAURAIT DURER.
V. LES HOMMES.
VI. LES CHOSES.
VII. LES IDÉES.
VIII. LES ÉVÉNEMENS.

Ce sont ces articles que nous venons de réimprimer et de réunir en un petit volume.

LES OPTIMISTES : CE QU'ILS DISENT.

23 juillet 1847.

I.

> Leurs yeux ont pour ainsi dire la faculté de s'ouvrir ou de se fermer, selon leurs désirs. Ce qui est clair leur paraît réellement obscur. Ce qui est prouvé demeure incertain ou même faux. Ils vivent plongés dans leurs propres ténèbres, et quand la *lumière* essaie de pénétrer, elle leur est à la fois insupportable et douteuse.
>
> (GUIZOT. *Des moyens de gouvernement.*)

Les optimistes trouvent que nous avons eu deux torts :

Premièrement, de prendre trop au sérieux ces paroles de M. Guizot, du 1er août 1846 : « *Toutes les politiques vous promettront le » progrès, la politique conservatrice seule » vous le donnera* » ;

Deuxièmement, d'attacher trop d'importance à ces autres paroles du même ministre, prononcées, huit mois après, le 28 mars 1847 : « *Ceux qui trouveront que le gouvernement n'a » pas le véritable amour, la véritable intelli- » gence du progrès, ceux-là passeront dans les » rangs de l'opposition.* »

Ils prétendent que nous n'aurions dû accorder aucune confiance aux premières, aucune attention aux secondes. Il ne fallait pas changer l'épigraphe que nous avions prise. Qu'importait qu'elle n'eût plus de sens, qu'importait qu'elle n'abritât plus qu'un mensonge ! En tout cas, il fallait la supprimer sans bruit, à la première occasion propice.

Nous avions,—disent-ils,—devant les yeux un excellent exemple à suivre : celui de M. de Morny. Est-ce qu'après avoir demandé plus bruyamment que l'opposition elle-même, que la « *lumière se fît* », ça l'a empêché, après que la lumière a été faite, de proposer ce fameux ordre du jour ainsi motivé : « *La chambre,* » SATISFAITE *des explications qui lui ont été » données par le gouvernement, passe à l'ordre » du jour* » ? — En politique, se croire obligé d'être conséquent, mais c'est de l'inconsé-

quence ; et où cela mène-t-il ? A l'isolement.

Vous vous trompez étrangement, ajoutent-ils,—si vous pensez que le ministère se retirera après la session, ou changera de conduite et de langage. Pourquoi le cabinet se retirerait-il ? Ne sommes-nous pas 225 qui le soutenons, qui composons la garde ministérielle, vieille garde que rien ne fait reculer, qui affronte la lumière aussi bravement que la garde impériale affrontait le feu ? C'est à peine si quelques semaines se sont écoulées depuis que le vaisseau ministériel s'est radoubé, et a *virilement* remplacé M. Lacave-Laplagne par M. Dumon, M. Dumon par M. Jayr, M. Moline Saint-Yon par M. Trézel, M. de Mackau par M. de Montebello ! Sur les neuf ministres dont se composait à sa naissance (1), le cabinet du 29 octobre, il n'en reste plus que trois : MM. Guizot, Duchâtel et Cunin-Gridaine. Bientôt même il n'en restera plus que deux. Pourquoi le ministère changerait-il de conduite et de lan-

(1) MM. Martin (du Nord), *Guizot*, *Duchâtel*, *Cunin-Gridaine*, Teste, Villemain, Soult, Duperré, Humann.

gage? N'est-ce pas à ce langage et à cette conduite qu'il doit sa longévité? S'il eût fait comme sir Robert Peel, il eût eu le même sort; il fût tombé. Il a donc bien fait de ne pas l'imiter!

Ainsi raisonnent les optimistes.

A les en croire :

La session qui va finir a été fort bien remplie; les six mois qu'elle a duré ont été parfaitement employés; les propositions de MM. Duvergier de Hauranne et de Rémusat ont été écartées; la réforme postale a été repoussée; la réduction de l'impôt sur le sel, bien que votée, n'en est pas plus avancée; la liberté de l'enseignement, promise depuis 1830, en est à son troisième rapport, et ce ne sera probablement pas le dernier; les projets de loi sur le régime des prisons, sur les livrets des ouvriers, sur le travail des enfans dans les manufactures, sur les modèles et dessins de fabriques, sur les marques de fabrique et de commerce, etc., sont également à l'état de rapports.

Nos finances sont dans une situation qui ne doit donner aucune inquiétude, et qui ne réclame aucune mesure énergique;

Notre budget est d'une simplicité et d'une clarté qui ne laissent rien à désirer;

L'amortissement est une combinaison financière que l'Angleterre a eu tort d'abandonner et que nous avons raison de conserver;

La dépense de notre armée, bien qu'elle s'élève à plus d'un million par jour, 365 millions par an, n'excède pas nos ressources : la réduire, ce serait donner aux factions toute la force qu'on enlèverait au gouvernement;

L'argent que nous consacrons à notre marine n'est pas dilapidé;

La colonisation de l'Algérie est en bonne voie;

La France n'a pas besoin d'alliés sur lesquels elle puisse compter; il lui suffit de n'être pas en guerre avec l'Angleterre;

Il ne faut pas prévoir les événemens et l'avenir de trop loin; il suffit de parer aux difficultés du jour; le jour se nomme le présent;

Nous sommes si convenablement, si utilement représentés à l'étranger, qu'il n'est nullement nécessaire que nos ambassadeurs et nos ministres plénipotentiaires soient à leur poste;

Depuis sept ans le gouvernement s'est affermi et son autorité s'est accrue ;

L'esprit révolutionnaire s'est affaibli et le communisme ne fait aucun progrès ;

L'instruction primaire et populaire est aussi largement dotée qu'elle doit l'être ;

L'instruction secondaire suffit à tous les besoins de la société ;

Rien de ce qu'il y avait à faire d'essentiel et d'urgent n'a été négligé ;

L'agriculture a tort de se plaindre ;

L'industrie et le commerce sont prospères ;

Notre crédit n'est pas comprimé, et l'on aurait tort d'attacher trop d'importance à ces chiffres : *ministère du 1er mars*, cours du 3 0/0 *français*, le 30 juin 1840 : 85 fr. 10 ; cours du 3 0/0 *anglais*, 91 5/8, écart, 6 52 ; *ministère du 29 octobre* (affermissement et triomphe de la GRANDE POLITIQUE), cours du 3 0/0 *français*, le 30 juin 1847 : 77 fr. 30 ; cours du 3 0/0 *anglais*, 89 1/8, écart, 11 82 (1) ;

---

(1) ÉCART presque double : 11 fr. 82 c., au lieu de 6 fr. 52 c.

BAISSE 7 fr. 80 c. : 77 fr. 30 au lieu de 85 fr. 10 c.

M. Guizot, ministre des affaires étrangères, dans la séance du 17 juin, n'a porté aucune atteinte à son caractère et n'a perdu aucun de ses droits à la confiance de la diplomatie européenne et du monde politique, en lisant à la tribune une lettre particulière, intime, toute confidentielle, qui ne lui avait pas été adressée, qui ne lui appartenait à aucun titre. Qu'importe la manière dont il se l'est procurée, qu'importe qu'un pareil fait de violation d'une correspondance privée soit sans exemple, même dans les plus mauvais jours de la révolution française! Tout est bon à qui se défend;

M. Duchâtel, dans la séance du 25 juin, a donné des explications telles que la majorité a dû s'en déclarer SATISFAITE; il a prouvé qu'il était resté étranger à la contribution de 100,000 fr., audacieusement prélevée sur MM. Adam et Thibeaudeau, par MM. Granier de Cassagnac et Solar; il a prouvé qu'il avait été menacé par M. Thibaudeau, bien que celui-ci ait, à deux reprises, affirmé publiquement le contraire; il a prouvé qu'une somme de 25,000 fr. n'avait pas été remise à M. Adam pour l'aider à payer la contribution consentie; il a prouvé qu'il é-



tait faux que M. Granier de Cassagnac eût offert aux maîtres de postes réunis chez leur conseil, Me Jouhaud, de déposer une somme de 1,200,000 francs payables après la présentation et le vote d'un projet de loi sur les relais; il a prouvé qu'on n'avait pas trafiqué de la croix d'Honneur ; il a prouvé que le rachat moyennant la somme de 300,000 francs, du mémoire dont il avait été question devant la police correctionnelle, dans l'audience du 24 janvier dernier, n'était qu'une invention dénuée de preuves, bien que le fait eût été judiciairement avoué et constaté; il a prouvé qu'il y avait une erreur de deux zéros sur le livre de caisse du *Globe*, qui atteste que M. Mermilliod (ce *riche conservateur*, selon l'expression de M. le premier président Séguier) n'a jamais versé que 600 fr., prix de 5 actions de 120 fr., tandis que c'était 60,000 francs que l'ancien député du Havre avait versés ; il a prouvé qu'on n'avait pas fait de certaines nominations de pairs l'objet de *conventions occultes aussi offensantes pour la dignité de ce corps* que pour l'officier-général à qui M. Guizot ne craignit pas de dire : *Rien pour rien*, etc.

M. Cunin-Gridaine, ministre de l'agriculture et du commerce, n'a jamais été pour rien dans les cinq cents actions du Nord, délivrées à MM. Cunin-Gridaine PÈRE et fils, par la *Compagnie Rosamel*, sous les Nos 6,301 à 6,320; il est également faux que la *Compagnie Pepin Lehalleur* l'ait jamais inscrit sur ses livres pour 500 actions : ce qui a été rapporté à cet égard par le *Journal de la Somme* est une fable, bien que le récit circonstancié de ce journal n'ait jamais été contredit par le *Moniteur parisien*; ces mots énergiques de MM. Duchâtel et Guizot : M. Duchâtel : « *Un ministre qui aurait souscrit des actions du chemin de fer du Nord ou de tout autre dans le but évident de se procurer des primes, ce serait une action honteuse !* » M. Guizot : « *Une action infâme !* » ne sauraient donc s'appliquer à leur honorable collègue M. Cunin-Gridaine;

M. Hébert, garde-des-sceaux, ministre de la justice, a eu parfaitement raison de poser, dans la séance du 25 juin, ce principe qui sera désormais la règle du ministère public : « *Je* » *déclare que pour poursuivre des faits il faut* » *croire à leur existence; je déclare qu'en con-* » *sidérant aussi bien les faits allégués que ceux*

» *qui les allèguent* (MM. Gustave de Beaumont, » Léon de Maleville, Emile de Girardin) *je ne* » *crois pas à leur existence.*» Peu de temps auparavant, il est vrai, le 4 mai, un prédécesseur de M. Hébert, un ancien garde-des-sceaux, ministre de la justice, encore l'un des présidens de la cour de cassation et pair de France, s'exprimait ainsi à la tribune de la chambre des pairs. « *Mon premier besoin est de désavouer nettement, énergiquement, je ne dis pas toute par-* » *ticipation, mais la plus légère connaissance* » *de ces pratiques. Si elles ont une ombre de* » *réalité, le cadre qu'on leur a donné en exclut* » *non seulement la* VÉRITÉ, *mais encore la* » VRAISEMBLANCE. » Une telle déclaration n'eût pas embarrassé M. Hébert, si on fût venu lui dire qu'un de ses prédécesseurs, deux fois ministre, et, avant qu'il ne fut ministre, l'une des lumières et des illustrations du barreau, pair de France, président de chambre à la cour de cassation, etc., s'était exposé à la peine de la dégradation civique et à trois années d'emprisonnement, M. Hébert n'eût pas hésité à croire à la vérité et à la vraisemblance du fait et à poursuivre;

Le ministère de la guerre a fait spontané-

ment, dans l'affaire Bénier, tout ce qu'il devait faire;

Le ministère de l'intérieur n'a pas attendu qu'on lui dénonçât à la tribune quelques-uns des scandaleux abus qui condamnent à une mortalité effrayante la population des maisons centrales, pour révoquer un chef de division dont le frère était *entrepreneur* (bien qu'il l'ait nié) de la maison de Clairvaux, et qui avait dans presque toutes les maisons centrales des parens intéressés;

Le gouvernement, quoi qu'on en dise, veille et n'attend pas pour faire son devoir que la tribune parlementaire se convertisse en parquet judiciaire;

Il est tout simple d'avoir nommé, le 16 décembre 1843, M. Teste pair de France et l'un des présidens de la cour de cassation, même alors que des bruits fâcheux avaient acquis une consistance telle que le cabinet ne croyait plus pouvoir, sans se discréditer lui-même, le garder parmi ses membres;

MM. Guizot et Duchâtel ont fait un véritable acte de *virilité* (l'expression de M. Guizot n'est pas trop forte), en remplaçant comme ils l'ont fait, du soir au lendemain, MM. Lacave-La-

plagne, de Mackau et Moline de Saint-Yon; ce qui le prouve ce sont les heureux résultats que ce changement a produits, résultats manifestes et qu'on ne peut nier; — voir la discussion de l'Algérie, où M. le général Trézel s'est tant distingué, et la discussion de ces jours derniers, où M. Jayr a tant brillé, etc.;

Il faut être dépourvu de toute impartialité pour trouver mal que M. Duchâtel ait accordé un privilége de troisième théâtre lyrique, « bien qu'il ne *crût pas au succès* » (*Moniteur* du 18 juin), et soit venu le déclarer hautement à la tribune, alors que cette déclaration publique, coup mortel porté à une entreprise luttant déjà contre d'immenses difficultés, risquait de consommer la ruine de ceux qui ont engagé leur fortune dans cette déplorable affaire;

C'est un acte de bonne administration que de donner la direction de l'Opéra pour dix années, moyennant 620,000 fr., aux *mêmes* personnes, d'ailleurs fort capables et très expérimentées, qui avaient offert *publiquement* de la prendre moyennant 520,000 fr.; différence pour l'Etat et les contribuables : UN MILLION;

Ce n'est pas mentir que de déclarer solen-

nellement en mai qu'il n'y aura pas de camp à Compiègne, et, deux mois après, de donner les ordres pour qu'il en soit établi un : c'est se raviser;

Ce n'est pas se contredire que d'adhérer de ***tout cœur*** au projet de colonisation militaire en Algérie au moyen de camps agricoles, et, quelques jours après, retirer brusquement le projet de loi, le jour même où il devait être discuté : c'est tout simplement changer d'avis;

Ce n'est pas changer d'avis, c'est mettre son langage en rapport avec les événemens, que de trouver juste, nécessaire, la même expédition dans la Kabylie, qu'on avait déclarée « IMPOLITIQUE, INIQUE. »

Intervenir en Portugal, ce n'a pas été mettre la France en contradiction avec elle-même et avec le principe de non-intervention qu'elle a proclamé en 1830 et fait prévaloir;

Le gouvernement, quand il a délibéré sur un projet de loi ou donné son assentiment à des amendemens présentés par une commission, ne change pas trois ou quatre fois d'avis dans une même séance, alors surtout qu'il s'agit de projets de lois où il y a des intérêts engagés

pour plus d'un demi-milliard, comme dans les chemins de fer de Paris à Lyon et de Lyon à Avignon; ce qu'il a proposé ou adopté, il le soutient avec fermeté;

M. Desmousseaux de Givré, c'est une justice à lui rendre, n'a pas voulu se séparer de la majorité; il est inscrit au nombre des 225 SATISFAITS; son nom est gravé sur la colonne triomphale au haut de laquelle M. de Morny a mérité d'être coulé en bronze; mais il faut que l'excellent M. Desmousseaux de Givré soit aveugle pour s'être exprimé ainsi à la tribune, dans la séance du 28 avril dernier : « *Je dis, messieurs, que l'on* » *nous fait une situation intolérable.* (Oh! oh! » écoutez! écoutez!) ET QUE NOUS NE DEVONS » PAS LA SUBIR. *Voilà ce que je dis. Il a été de-* » *mandé par tous, par toutes les bouches, des* » *réformes financières; sous toutes les formes,* » *cette pétition est arrivée à la tribune, qu'a-* » *t-on répondu à tout?* RIEN! RIEN! RIEN! » (Exclamations et rires bruyans.) *On a demandé* » *des réformes administratives, on a demandé* » *des mesures de défense nationale. Toujours* » *la même réponse.* »

M. le comte d'Haussonville, gendre de M. le

duc de Broglie, ami intime de M. Guizot, bien qu'également l'un des 225 SATISFAITS, est un esprit morose, fantasque; ce n'est qu'ainsi qu'on peut s'expliquer l'article qu'il s'est avisé d'aller publier dans la *Revue des Deux-Mondes*, intitulé : *De la situation actuelle*, et où se trouvent des phrases telles que celles-ci :

« Une chose restait à faire aux chefs de la » majorité, un devoir nouveau lui était imposé, la diriger et s'en servir. N'avoir pas su » la gouverner, cette majorité, tel est bien le » tort réel du cabinet. Gouverner, c'est vouloir; » gouverner, c'est agir; c'est aussi faire les » choses à propos et d'une façon qui les fasse » valoir; c'est savoir parler au besoin à l'imagination des peuples... Si, depuis plusieurs » années, on n'avait jamais vu appeler à des » fonctions confidentielles que les hommes » désignés par des services éminens rendus à » la cause publique ou par des facultés spéciales reconnues de tous; nul ne se serait ému... » Qu'on ne dise pas que les choix fâcheux ont » été rares. Oui, cela est vrai, et voilà le pire. » On a compromis la position de beaucoup de » fonctionnaires pour complaire à quelques-uns; on a fait un grand mal pour de petites

» raisons... Ni la réforme postale, ni le dégrè-
» vement du sel, ne sont des inventions qui
» tombent des nues. On a donc été étonné
» d'entendre le gouvernement prendre parti
» contre l'abaissement de la taxe des lettres
» avec un luxe d'argumentation, de démon-
» strations, de faits à l'appui qui avaient au
» moins l'inconvénient de lui donner l'appa-
» rence d'être plus opposé à cette mesure que
» peut-être il ne l'était en réalité. A l'occa-
» sion de la proposition du dégrèvement sur
» le sel, la surprise n'a pas été moins grande
» quand on a appris que des renseignemens
» précis allaient être rassemblés au ministère
» des finances et sérieusement mis à l'étude.
» En conscience, on pouvait croire les choses
» un peu plus avancées...»

*« Trois siéges sont devenus vacans en même
» temps dans les conseils de la couronne. Y a-
» t-il eu tout prêts pour les occuper des can-
» didats désignés par l'opinion publique? A-t-
» on du moins trouvé aussitôt quelques hom-
» mes de valeur empressés à tenter la glorieuse
» aventure? Non... Il est affligeant, en effet,
» que les hautes fonctions, celles où il est pos-
» sible d'accomplir le bien en se faisant le plus*

» *d'honneur, aient été en vain colportées de » porte en porte et finalement* IMPOSÉES *à* » LEUR CORPS DÉFENDANT, *à des hommes » courageux qui les ont acceptées par dévoû- » ment, etc., etc.;* »

C'est tomber enfin dans l'exagération que de voir un fait grave, un symptôme fâcheux dans cette lettre du premier magistrat consulaire, du président du tribunal de commerce de la Seine, de M. Bertrand, aspirant à devenir député, et s'exprimant ainsi : « *L'épithète de* » MINISTÉRIEL *que vous avez attachée à mon » nom est une qualification* INJURIEUSE. »

En résumé, la session est finie, le ministère n'a pas été renversé, la chambre s'est déclarée SATISFAITE. Que peut-on demander de plus?

LES CONSERVATEURS : CE QU'ILS PENSENT.

25 juillet 1847.

II.

« Les empires n'ont point de jour ni d'années critiques; leur fortune ne dépend pas de l'influence des corps célestes; *ils n'ont d'autre génie et ne connaissent d'autre destin que* LA BONNE ET MAUVAISE ADMINISTRATION. »

(Epigraphe du livre des *Moyens de gouvernement*, par M. GUIZOT)

Les conservateurs clairvoyans, indépendans, qui veulent à la fois l'affermissement et le développement de nos institutions, le pouvoir le plus fort uni à la majorité la plus grande, qui croient avec sir Robert Peel et M. de Lamartine « qu'il est plus aisé en politique de vaincre » ses ennemis que de triompher de ses

amis (1), » déplorent la nécessité où s'est trouvée la *Presse*, après avoir reçu pour mot d'ordre et adopté pour épigraphe les paroles de Lisieux, de se séparer du ministère le lendemain des discours prononcés les 25 et 26 mars par MM. Duchâtel et Guizot; mais ils reconnaissent en même temps que la *Presse*, à moins de cesser d'être ce qu'elle a toujours été, à moins de n'être plus qu'une édition à bon marché du *Journal des Débats*, n'avait pas d'autre parti à prendre. Une alliance désintéressée survit à un dissentiment même profond; mais elle ne survit pas à un congé formel, signifié en termes hautains, et accompagné du geste le plus dédaigneux;

Ils n'oublient pas le concours énergique que la *Presse* a prêté :—au parti conservateur dans la discussion du droit de visite,—au ministère du 29 octobre dans la négociation des mariages espagnols, — à l'ordre menacé lors de l'exécution de la mesure du recensement, — à la paix compromise, après la signature du traité du 15 juillet, à l'instant où les

(1) Banquet de Mâcon, discours de M. de Lamartine.

meilleurs esprits s'égaraient, — enfin, au gouvernement, dans toutes les circonstances décisives où la majorité flottait incertaine, aussi longtemps qu'il a été permis de croire qu'il n'était pas absolument nécessaire de changer les hommes pour changer les choses;

Ils savent ce qu'ils doivent penser de ces basses calomnies de petites gens qui, ne pouvant pas comprendre l'indépendance en dehors de l'opposition systématique, essaient faussement d'attribuer l'isolement dans lequel la *Presse* s'est retranchée à des mécomptes qu'auraient éprouvées les exigences de son rédacteur en chef. Deux lettres où il était question d'une nomination de pair ont été citées à la tribune : l'une en date du 25 juillet 1838, l'autre en date du 25 janvier 1846; ni en 1838 ni en 1846, cette nomination de pair n'a eu lieu; eh bien! cela a-t-il empêché la *Presse* de soutenir vigoureusement jusqu'au dernier jour de sa retraite, jusqu'en mai 1839, le cabinet du 15 avril attaqué par la Coalition? Cela a-t-il empêché la *Presse* de soutenir non moins énergiquement le cabinet du 29 octobre dans les dernières élections générales et dans une circonstance où il avait

fait preuve de fermeté vis-à-vis de l'Angleterre, où il n'avait pas craint de briser l'anneau de l'entente cordiale ? Qu'on parcoure la *Presse* du 25 janvier 1846 au 25 mars 1847, c'est en vain qu'on y cherchera la trace d'un ressentiment trahi par une hostilité !

Le 2[illegible] mars la *Presse* s'exprimait ainsi :

« Avouons-le, c'est avec un profond regret
» que nous avons vu M. Duchâtel descendre de
» la tribune sans avoir dit un seul mot qui
» pût être une satisfaction donnée à ces con-
» servateurs que le *Journal des Débats* dé-
» nonce encore ce matin comme « des traîtres
» placés dans les rangs de la majorité pour la
» livrer à l'ennemi. » Pourquoi ? Parce qu'ils
» voudraient que la stabilité servît de point
» de départ à ce progrès solennellement pro-
» mis par M. Guizot à l'époque des élections
» générales. Que demandent donc ces con-
« servateurs dont on se raillait hier et qu'on
» flétrit aujourd'hui ? Demandent-ils que le
» cabinet modifie ou complète demain la loi
» électorale ? Non. Leurs exigences sont des
» plus modestes : ils lui demandent seule-
» ment de faire, quand le moment sera venu,
» un pas en avant qui prouve qu'il ne s'est

» pas condamné à l'immobilité. Le *Journal* » *des Débats* a raison de le dire, nous n'atta- » chons pas à la question de l'adjonction des » capacités, en elle-même, une grande im- » portance; nous n'y attachons d'importance » que comme indication d'une tendance (1) » bonne à encourager: il y a des questions qui » s'aggravent en s'ajournant indéfiniment. »

Le 26 mars la *Presse* ajoutait :

« Certes, M. Duchâtel n'a pas prononcé au » hasard les mots de « *progrès vrai.* » Qu'on » lui demande le sens, il le donnera ; c'est » une question que les conservateurs pro- » gressistes ne sauraient se dispenser de po- » ser nettement demain au ministère, avant » le vote. S'il est vrai, ce que nous nions, que » la situation de nos finances soit telle qu'elle » ne permette d'entreprendre aucune de ces » réformes fiscales tant de fois ajournées, ni » la réforme postale, ni la réduction de l'im- » pôt du sel, ni la suppression du timbre sur » les imprimés, n'est-ce pas le moment ou

---

(1) « Y a-t-il dans ce monde autre chose que des tendances? »

(GUIZOT, *Des moyens de gouvernement.*)

» jamais, — non pas — on ne le demande
» point au ministère — de faire aujourd'hui
» même, à la loi de 1831, la très modeste ad-
» dition qu'elle réclame, mais du moins de
» promettre solennellement qu'avant la fin de
» la législature le gouvernement en aura pris
» l'initiative? Sans doute ce serait peu de cho-
» se, car ce ne serait après tout que ce qu'a-
» vait proposé en 1831 M. le comte de Monta-
» livet, alors ministre de l'intérieur, mais ce
» serait un pas de fait dans la voie de cette
» *politique ferme et sage* que M. Guizot a si
» bien caractérisée, et de laquelle nous persis-
» tons à penser qu'il ne voudra pas s'écarter
» demain. Ce ne serait pas une conces-
» sion que le ministère ferait à M. Du-
» vergier de Hauranne et à l'opposition,
» ce serait une satisfaction qu'il donnerait à
» la raison publique qui la réclame ; ce serait
» une satisfaction qu'il donnerait à des con-
» servateurs fermes et sincères, bien que *pro-*
» *gressistes* et *impartiaux*, dont il serait pro-
» fondément impolitique de ne pas prendre en
» considération les engagemens, les scrupu-
» les ou les tendances. »

Le 27 mars seulement, et après cet avertis-

sement réitéré, la *Presse*, quoiqu'il lui en coutât de s'isoler, constatait sa séparation en ces termes :

« *Toutes les politiques vous promettront le » progrès, la politique conservatrice seule vous » le donnera,* » avait dit solennellement M. » Guizot en août dernier, devant la France » électorale assemblée et attentive. Notre con- » fiance dans ces paroles avait été telle, que » nous nous étions empressés de les recueil- » lir et de les placer au dessous du titre de » ce journal. Nous les effaçons ; elles ne se- » raient plus qu'un mensonge de notre part » si elles y restaient, car après le discours » qu'a prononcé aujourd'hui M. le ministre » des affaires étrangères, nous l'avouons avec » douleur, aucune illusion ne nous est plus » possible, aucune espérance ne nous est plus » permise. »

Ce sont là des faits appuyés de preuves telles qu'ils peuvent braver toutes les interprétations malveillantes.

Les conservateurs qui réfléchissent ne s'expliquent pas que le ministère se soit enivré de sa majorité de cent voix à ce point de ne pas comprendre que les exhortations et les

instances de la *Presse* partaient d'un véritable attachement, et étaient dictées par un sentiment parfaitement juste des nécessités de la situation et des exigences de l'avenir, ainsi que tout ce qui s'est passé depuis le 27 mars l'a clairement démontré.

Les conservateurs à qui la passion ne fait pas tout oublier, se souviennent de ces paroles de M. Guizot :

« *Le régime représentatif est un régime de*
» *transaction et de conciliation continuelle. La*
» *liberté divise d'abord et rapproche ensuite.*
» Qui ne serait frappé aujourd'hui de ce pro-
» grès des sentimens équitables, des idées
» modérées qui tend à s'accomplir et à se
» manifester partout? Et il ne serait pas per-
» mis de le faire passer dans la pratique des
» affaires! Les camps politiques seraient des
» prisons où les hommes demeureraient éter-
» nellement enfermés et farouches, inaborda-
» bles les uns pour les autres, comme au jour
» du plus vif combat! Une telle prétention, de
» tout temps fausse et nuisible, ne peut être,
» de nos jours, après nos révolutions, qu'un

» mensonge intéressé ou une absurdité pal-
» pable (1).

» C'est le propre d'une politique ferme et
» sage de se montrer constamment progressi-
» ve, de ne faire un pas que pour pousser aus-
» sitôt plus loin ; c'est déjà un grand tort que
» de se reposer après la victoire, qu'est-ce
» donc que d'en avoir peur ?

» Nul péril ne menace plus les gouverne-
» mens nouveaux que la tentation de se croire
» anciens et établis; parce qu'ils sont debout
» ils rêvent qu'ils ont des racines, et s'occu-
» pent de s'arranger pour le repos quand leur
» existence n'est encore qu'un germe faible
» et naissant.

» C'est le propre d'une vieille politique de
» n'admettre aucune vérité complète, de ne
» vouloir aucun résultat décisif, de désavouer
» de jour en jour ses propres œuvres, d'invo-
» quer aujourd'hui comme un remède ce
» qu'hier elle déplorait comme un danger;
» enfin, de se retourner sans cesse dans son
» lit comme un malade, cherchant partout le
» repos et ne le trouvant nulle part. »

(1) *M. Guizot à ses Commettans*, 6 février 1839.

« Tout ce qui est sérieux attend la règle et
» peut la recevoir. Sachez satisfaire ce qui est
» légitime, vous aurez un point d'appui très
» fort pour réprimer ce qui sera déréglé. »
» A mesure que l'influence de nos institu-
» tions s'étend et nous pénètre nous-mêmes, il
» faut que le pouvoir se résigne à être obser-
» vé de plus près et sondé plus avant, sous la
» condition d'être chaque jour mieux connu
» et obligé à plus d'habileté et de sagesse. »
« Comme ce que le pays demande, il doit
» nécessairement l'obtenir, rien n'importe plus
» que de le lui assurer par des moyens régu-
» liers, de peur qu'il ne le cherche par d'au-
» tres voies. »
« La révolution n'est point ingouvernable;
» mais elle n'est gouvernable qu'à certaines
» conditions, et là gît toute la difficulté. Ce
» sont ces conditions qu'on méconnaît ou
» qu'on ne sait pas remplir. »
« Pour comprendre la révolution; pour être
» en état, je ne dis pas de la régler, mais seu-
» lement de lui parler, il faut donc bien sa-
» voir, d'une part, qu'elle a voulu la justice
» et la veut encore; de l'autre, qu'elle a fait la
» guerre et veut assurer la victoire.

» La justice est pour tous, mais la guerre
» est contre quelques-uns; cela est inévitable.
» La révolution ne se reposera donc qu'entre les mains qui garantiront aux vainqueurs leur conquête, c'est sa nécessité; à l'avenir la justice, c'est son but. »

« La révolution n'a pas labouré la France et ébranlé l'Europe pour venir se reposer dans le giron d'un ministère endormi. Sans doute son héritage n'est pas exempt de charges; sans doute elle a laissé au pouvoir le plus habile, au gouvernement le plus national, des obstacles à surmonter et des ennemis à vaincre. Je crains seulement que nos ministres ne les voient où ils ne sont pas, et ne s'y prennent fort mal pour les attaquer là où ils sont.

» Ils ont peur de bien peu de choses. Je n'essaierai pas d'énumérer tous leurs sujets de crainte. Je ne toucherai qu'aux plus apparens.

» Les patentés, les petits électeurs, les jeunes gens, là sont, je crois, dans la France nouvelle, les dispositions et les influences qu'on redoute le plus. »

« L'apparition subite du système représen-

» tatif, avec ses principaux caractères, nous
» abuse sur la réalité. Il nous semble complet
» et fort parce qu'il est là, devant nous, tel à
» peu près qu'on trouve son image dans les
» livres; et nous lui demanderions volontiers
» d'être déjà pour nous tout ce qu'il doit être,
» quand nous avons déjà si peu fait pour lui.
» La conquête de la liberté est quelque chose
» de plus laborieux, et la science n'en est
» pas si simple. Chaque année nous apportera
» la révélation de quelque lacune et la de-
» mande de quelque effort. »

« Les gouvernemens n'échappent point à la
» condition de ce monde; ils ont affaire aux
» bonnes et aux mauvaises parties de la natu-
» re humaine. Vainement ne voudraient-ils
» que le bien; vainement se prévaudraient-ils
» de leur innocence; s'ils s'endorment dans la
» confiance qu'ils ne nuisent point, s'ils se re-
» posent sur cette idée que les peuples sau-
» ront démêler leurs vrais intérêts et sauver
» de ses ennemis le pouvoir qui ne leur porte
» aucune offense, ils se verront bientôt sur-
» montés et délaissés. Chef et sentinelle de
» l'ordre social, le gouvernement est là pour
» le défendre et se défendre lui-même de ses

» propres mains. S'il ne manque pas à la so-
» ciété, si elle se sent vivre en lui, si elle
» reconnaît chaque jour la présence et les sa-
» lutaires effets des liens qui les unissent, la
» société ne lui manquera pas non plus. Mais
» si ces liens demeuraient lâches et flottans,
» si la main où ils aboutissent paraît inactive
» et languissante, la société sera sans force
» et peut-être sans volonté pour soutenir un
» pouvoir qui, loin de marcher à sa tête et
» devant elle, semble la supplier de le traîner
» péniblement sur ses pas. »

« Tout gouvernement a des ennemis et ren-
» contre des obstacles; pour les surmonter,
» c'est peu de s'appeler le gouvernement, il
» faut l'être en effet; et, pour l'être, il faut
» posséder quelque part un point d'appui, re-
» cevoir de telle ou telle source une force qui
» donne vie au pouvoir, et lui fournisse les
» moyens de soutenir la lutte avec avantage.
» L'autorité ne se fonde point en l'air; elle ne
» peut vivre de sa propre substance : isolée,
» vainement elle paraît avoir en main les re-
» venus publics, une administration, une ar-
» mée, tous les instrumens d'action; ils s'ar-
» rêtent, se dissolvent, et lui échappent, si el-

» le ne peut faire circuler dans ces machines
» un principe de vie qui ne leur est point in-
» hérent, et doit venir d'ailleurs.

» La plus puissante de toutes les forces, le
» plus solide de tous les points d'appui, ce
» sont, sans contredit, les besoins et les inté-
» rêts nationaux, le vœu présent et réel de la
» majorité des citoyens. Quand le pouvoir a
» compris ces intérêts et s'en est porté le ga-
» rant, quand il a entendu ce vœu et se mon-
» tre habile à l'accomplir, qu'il soit aux mains
» d'une assemblée, d'un ministère ou d'un
» homme, il est fort, et peut affronter ses en-
» nemis. »

« Dans tous les temps, et surtout dans le
» nôtre, les peuples ont besoin à la fois de re-
» pos et d'activité, de confiance et d'espérance.
» Une paix inquiète et oisive ne leur suffit
» point; ils invoquent également des garanties
» qui les rassurent et un mouvement qui les
» anime. »

« Les souverains, comme les peuples, ont,
» à mon avis, quelque chose et de très gran-
» des choses à faire dans l'état actuel du mon-
» de. Il faut cependant chercher de sangfroid
» quelles sont ces choses avant d'agir, et sur-

» tout avant d'avoir peur, car la sagesse ne
» marche point derrière l'épouvante (1). »

Etc., etc., etc.

Ils se souviennent aussi de ces paroles de M. Royer-Collard :

« Les constitutions ne sont pas des tentes
» dressées pour le sommeil. Les gouverne-
» mens sont placés sous la loi universelle de
» la création ; ils sont condamnés au travail ;
» comme le laboureur, ils vivent à la sueur
» de leur front. »

Eclairés ainsi par la méditation d'écrits dont l'autorité a été consacrée par le temps, éclairés par l'expérience du passé et par l'étude des faits, les vrais conservateurs pensent qu'une halte de plus de dix années est un repos qui ne saurait se prolonger plus longtemps sans danger. Entre le ministère du 6 septembre, qui a fait place le 14 avril 1837 au ministère de l'amnistie, et le ministère du 29 octobre, existe-t-il la nuance la plus légère? Cependant dix années se sont écoulées. Qu'est ce que le pouvoir a gagné en autorité et en prestige? Qu'est-ce que la liberté a gagné en é-

---

(1) GUIZOT. Des *Moyens de gouvernement.*

tendue et en garanties? Quel progrès ont fait nos institutions? Quel crédit en avons-nous acquis en Europe? Quel travail de nos ministres a laissé des traces profondes? Où est le sillon que M. Royer-Collard voulait que le gouvernement labourât à la sueur de son front? Où sont les idées qui ont été semées, où sont les épis qu'ils ont portés? Voilà les questions que se posent les conservateurs qui pensent ce que pensait M. Guizot, alors qu'il adoptait pour épigraphe de l'un de ses écrits ces paroles d'Omer Talon, que nous avons citées en tête de cet article.

Les convictions et les appréhensions de ces amis sincères de la royauté et de la liberté se résument ainsi :

L'ivresse du succès mène à l'abus du pouvoir, l'abus du pouvoir le mène à sa perte.

Vouloir gouverner sans idées est la plus chimérique des entreprises et la plus dangereuse des expériences.

Le pouvoir qui s'abaisse, loin de devenir plus facile à exercer, voit, au contraire, pulluler autour de lui les obstacles, les intrigues, les exigences, les résistances, les tyrannies, les rivalités.

Plutôt que de rien oser, il vaudrait mieux qu'un gouvernement libre osât trop : le danger serait moindre, car il n'en est pas de plus grand que de laisser les esprits et les bras inoccupés, et plus encore les esprits que les bras.

Le pouvoir n'existe que par ses œuvres; si donc elles sont grandes, il sera fort et honoré; si elles sont nulles, il sera faible et méprisé. Le pouvoir qui ne tente rien n'est pas le pouvoir; toute influence, tout prestige, tout autorité l'abandonnent : il n'existe plus alors que de nom.

Une expérience de sept années a prouvé que la force d'un ministère n'était pas en raison de sa durée : la durée ne suffit pas.

« Croire qu'il n'y a plus rien à faire qu'à » reprendre sans y rien changer, la politique » des années antérieures, c'est montrer moins » de sagacité que les électeurs ; il ne peut plus » être question, désormais, de l'ancienne » tactique (1). »

La majorité, — de son propre aveu, — ne doit pas être un but, mais un moyen, un le-

(1) M. d'Haussonville : *De la Situation actuelle.*

vier, non un oreiller; « la diriger et *s'en servir* » est le devoir nouveau imposé à ses chefs (1). »

Le moment est venu « d'agir, de faire les » choses à propos et d'une façon qui les fasse » valoir, de savoir enfin parler au besoin à » l'imagination des peuples (2). »

Il ne faut pas attendre à la fin d'un règne que des événemens graves nous surprennent.

Si depuis dix-sept ans nos ministres avaient fait pour notre agriculture tout ce que pouvait faire pour elle un gouvernement vigilant, prévoyant, actif, un déficit dans notre récolte, se renouvelât-il deux fois de suite, ne serait pas un danger public ; dans les années moyennes, nous devrions pouvoir approvisionner le marché anglais ouvert par sir Robert Peel à la libre importation des denrées alimentaires.

Si depuis dix-sept ans nos hommes d'état avaient donné à l'étude approfondie de la question des armées permanentes et de la colonisation de l'Algérie, de l'impôt et de l'emprunt, quelques-unes des heures innombrables qu'ils ont gaspillées en discussions stéri-

(1) M. d'Haussonville : *De la Situation actuelle.*
(3) Idem.

les, aujourd'hui nous aurions les premières finances et le premier crédit du monde; notre réseau de voies de communications ne laisserait apercevoir dans ses mailles aucune lacune; nos frais de transport, considérablement réduits, n'opposeraient plus à la consommation les obstacles dont souffre la production; l'égalité des impôts aurait depuis longtemps cessé d'être un mensonge; la modération judicieuse des taxes ne serait plus une théorie suspecte mais un fait consommé et concluant; notre industrie et notre commerce verraient sans crainte s'abaisser les tarifs d'une protection d'autant plus humiliante qu'elle est plus nécessaire; d'utiles institutions destinées à resserrer les liens entre les classes riches et les classes nécessiteuses, à effacer un dangereux antagonisme sur lequel les yeux doivent être constamment fixés, imprimeraient à notre époque ce caractère de grandeur que Louis XIV, dans un autre ordre d'idées, a su imprimer à son règne; les vaisseaux de la France sillonneraient toutes les mers, elle serait le centre d'une vaste confédération maritime.

Un temps précieux a été perdu; le temps qui appartient au passé n'appartient plus à l'ave-

nir, mais ce doit être une raison de plus pour redoubler d'activité, de zèle, de vigilance, d'efforts; si le ministère persiste dans son inaction, il ne faut pas tarder plus longtemps à le changer, et non-seulement changer les hommes, mais surtout changer les choses. — « Deux conditions, l'une ou l'autre du moins » sont indispensables pour l'exercice du pou- » voir. Il faut y apporter ou cette heureuse » réunion de facultés bien réglées qui forme » ce qu'on appelle le bon sens, ou cette pré- » dominance extraordinaire d'une faculté su- » périeure, la force de volonté, par exemple, » qui suffit quelquefois à un homme pour ac- » quérir et conserver quelque temps un grand » empire (1). » A défaut d'hommes doués de cette faculté supérieure, qu'on prenne des hommes de bon sens et de bon vouloir, d'une honnêteté à l'abri de tout soupçon. Ce qui nous manque aujourd'hui, ce sont des hommes pour gouverner et administrer, c'est à dire organiser, réformer, simplifier. Pourquoi nous manquent-ils ? A quelles causes doit être attribuée cette disette d'hommes d'état dans un pays qui

(1) M. GUIZOT, *Des moyens de gouvernement.*

compte 35 millions d'ames, qui a donné naissance à Henri IV, à Louis XIV et à Napoléon, à Sully, à Richelieu, à Colbert, à Vauban, à Turgot, à tant d'écrivains et d'artistes éminens, de guerriers et de marins illustres? Il n'y a pas d'effets sans causes, il faut les rechercher.

Voilà trop longuement, bien qu'incomplètement, ce que pensent les conservateurs qui sont aujourd'hui aux optimistes ce qu'étaient de 1827 à 1829, aux prétendus royalistes, MM. Casimir Périer, Benjamin Constant, de Broglie, de Montalivet, Guizot, Thiers, les généraux Sébastiani, Gérard, Lamarque !

Ces conservateurs appliquent à la situation ces paroles d'une autre époque :

» Je ne conteste point le péril. Je pense qu'il
» y en a beaucoup pour le trône comme pour
» la France, dans la situation actuelle. Seule-
» ment, à mon avis, C'EST LE SYSTÈME DES
» MINISTRES QUI LE REND IMMENSE. » GUIZOT.

LE MINISTÈRE

AU COMMENCEMENT ET A LA FIN DE LA SESSION.

26 juillet 1847.

III.

« Le ministère veut-il nous effrayer sur le péril?—L'anarchie est à la porte; les théories démocratiques bouleversent les esprits; toutes les passions désordonnées se soulèvent. A-t-il besoin de nous donner une haute idée de sa force?—La France entière veut l'ordre et le repos; elle repousse avec effroi, avec indignation, toute tentative révolutionnaire; elle se rit des utopies de quelques rêveurs chimériques. Qui faut-il croire du ministère en épouvante ou du ministère en présomption? Quand voit-il bien? Est-ce quand il tremble ou quand il se vante? »

(GUIZOT, *Des Moyens de gouvernement.*)

Lorsqu'on s'est évidemment trompé de route, la prudence conseille de revenir sur ses pas

jusqu'à ce que l'on ait reconnu la véritable route qu'on aurait dû suivre.

Examinons donc quelle était, au commencement de la session, la situation du ministère, afin de vérifier si en effet il s'est fourvoyé.

Jamais, depuis seize ans, la situation d'aucun cabinet n'avait été aussi bonne, bien que la récolte eût été mauvaise et que la cherté du pain fût venue révéler dans toute leur gravité les funestes résultats d'une trop longue nonchalance de la part du gouvernement, d'une coupable ignorance de la part de l'administration.

Des élections générales avaient eu lieu le 1er août.

Ces élections avaient donné une immense majorité aux idées d'ordre et de progrès que nous représentons dans la presse, à ces idées qui écartent toute réforme subversive et prématurée, mais qui excluent aussi l'immobilité dans l'intérêt même de la stabilité.

Si quelques voix suspectes et quelques journaux passionnés s'élevaient contre la conclusion des deux mariages célébrés à Madrid, l'opinion à peu près unanime n'en prenait que plus vivement parti pour M. Guizot contre

lord Palmerston et lord Normanby, pour M. Bresson contre M. Bulwer, pour la *Presse* contre le *Constitutionnel.*

Tel e était sur cette question la force du sentiment public que le *Siècle*, contenu par le grand nombre de ses abonnés, était obligé de prendre le milieu entre les opinions de ces deux journaux!

La réserve de bon augure, gardée dans le discours de la couronne à l'égard de la Grande-Bretagne, unanimement approuvée, était généralement interprétée comme le point de départ d'une politique extérieure plus ferme, plus judicieuse, plus prévoyante, plus nationale.

MM. Billault, Dufaure, et leurs amis politiques, prenaient une résolution qui, précisément parce qu'elle attestait leur impartialité, honorera toujours leur caractère. Ayant, en plusieurs circonstances dans les sessions précédentes, reproché au ministère un excès de condescendance envers l'Angleterre, plutôt que de tomber dans l'injustice de la partialité et dans l'inconséquence de la contradiction, ils préféraient s'isoler et se séparer de l'opposition systématique.

C'était là un grand fait dont il était facile de tirer un immense parti. Les hommes les plus considérés du centre gauche venant ainsi spontanément et sans conditions à la majorité, la majorité n'avait qu'à leur ouvrir cordialemen ses rangs ! Non seulement elle se grossissait par cette fusion, mais encore elle se popularisait par cette adhésion; elle acquérait cette autorité du prestige qui n'a jamais nui à la force du nombre. Le pente que tout gouvernement habile doit travailler à ménager s'établissait naturellement. Le gouvernement, plus fort, ce qui se traduit par plus libre, échappait sans efforts à la tyrannie des exigences individuelles, à l'humiliation des marchés clandestins, au danger de la corruption, qui n'ajourne les crises que pour les aggraver. M. Thiers, acculé à l'opposition systématique, était plus encore que par le passé éloigné du pouvoir. Le ministère, qui avait derrière lui sept années, en avait devant lui pour le moins un nombre égal ! Quel moment plus prospère, quelle occasion plus favorable de répudier tout esprit exclusif, de faire un appel sympathique à tous les dévoûmens éclairés, à toutes les capacités éprouvées, à toutes les activités intelligentes,

à tous les savoirs constatés, à tous les concours utiles, pour expédier les affaires arriérées, vaincre les résistances nuisibles, réprimer les abus, accomplir les réformes, aplanir les difficultés, constituer enfin le pouvoir et simplifier l'administration, de telle sorte qu'ils soient, ce qu'ils sont encore loin d'être, à la hauteur de tous les besoins légitimes, de toutes les justes exigences de la société nouvelle? Qui pourrait nier qu'il n'y ait dans cet ordre de travaux immensément à faire? Qui pourrait nier que l'activité du pays laisse fort loin en arrière l'activité de son gouvernement? Celle qui devrait diriger est, on ne saurait le contester, celle qui se fait remorquer.

La situation était admirable, et pour organiser le pouvoir et pour désorganiser les partis. C'était une de ces situations heureuses, rares et décisives, qui ne se présentent pas deux fois dans l'existence d'un ministère, si longue qu'elle soit!

Nous avions mieux fait que de la comprendre, nous l'avions pressentie. Cent articles de la *Presse*, publiés de juillet 1846 à mars 1847, sont là pour l'attester, et si MM. Guizot et Duâtel étaient véridiques, interrogés, ils ré-

pondraient que tout ce qu on vient de lire, nous n'avons cessé de le leur dire et de leur répéter jusqu'au jour où notre congé nous a été si arrogamment signifié, où nous n'avons plus eu qu'à choisir entre un optimisme sans bonne foi ou une opposition temporaire.

Après la discussion et le vote de l'adresse, si le cabinet avait voulu se fortifier, soit en se modifiant, soit en augmentant le nombre de départemens ministériels (ce qui n'eût pas été notre avis), cela eût été facile. Il lui eût suffi de laisser entrevoir aux chambres le désir de se mettre activement à l'œuvre attardée. Les refus humilians qu'il a éprouvés plus tard, le 9 mai, il ne les eût pas éprouvés trois mois plus tôt, et la *Revue des Deux Mondes* n'aurait pas reçu ce triste aveu de M. le comte d'Haussonville : « Trois siéges sont devenus » vacans dans les conseils de la couronne... » Ces hautes fonctions ont été en vain colportées de porte en porte, et finalement *imposées à leur corps défendant* à des hommes » courageux qui les ont acceptées par dévoûment. »

Rien de ce que le ministère eût demandé pour donner au pouvoir plus de ressort ne lui

eût été refusé contre la promesse de faire aussi sa part à la liberté dès que le moment opportun serait venu. Le gouvernement n'aurait eu qu'à gagner à ce marché, car le pouvoir, parmi nous, a infiniment plus à acquérir en élévation et en profondeur que la liberté n'a à acquérir en étendue ! Les discussions épuisées et rebattues eussent forcément fait place à des discussions où il eût fallu apporter autre chose que de vagues déclamations et des lieux communs surannés, où il eût fallu apporter des notions précises et des idées applicables. Cette session là eût été la défaite et la retraite de la vieille opposition.

Mais, enivré de sa majorité, obéissant à l'aveugle domination d'amis exclusifs et intolérans, le ministère a mieux aimé persister dans ses vieux erremens. D'immobile qu'il était, il est devenu rétif ; quand il fallait combler l'ornière, il l'a creusée. Où cela l'a-t-il conduit? — A mettre dans un jour encore plus grand son impuissance radicale ; à donner raison à ses détracteurs ; à rendre à l'opposition la force qu'elle avait failli perdre ; à discréditer sa majorité ; à déconsidérer aux yeux de leurs électeurs les cent députés conservateurs qui ne

s'étaient fait élire qu'en servant d'écho, dans leurs colléges, au cri retentissant de progrès parti de Lisieux; à enlever au pays ses dernières espérances, ses dernières illusions, à le jeter dans l'anxiété! Et telle est cette anxiété, qu'il se surprend aujourd'hui à douter de l'efficacité de ses institutions!

Voilà en quatre mois tout le terrain qu'on a perdu en marchant à reculons, lorsque le seul moyen de s'éloigner de l'abîme était de marcher en avant, lentement, prudemment, mais *constamment*, suivant ce prétexte de M. Guizot, qu'on ne saurait trop souvent répéter : « C'est le propre d'une politique *ferme et* » *sage* de se montrer *constamment* progres- » sive, de ne faire un pas que pour pousser » aussitôt plus loin. C'est déjà un grand tort » que de se reposer après la victoire; qu'est- » ce donc que d'en avoir peur ? »

Pas une séance dans ces quatre mois qui n'ait été marquée ou par un mensonge, ou par un démenti que les ministres se donnaient eux-mêmes, ou par un blâme de leur propre majorité, ou par une humiliation, ou par une déception, ou par une défaite, ou par un scandale! Un seul jour, le 25 juin, le ministère a

eu un triomphe. Quel triomphe et à quel prix? Seuls, M. de Morny et la majorité à sa suite pourraient dire ce qu'il en a coûté à leur conscience, à leur dignité, de nier la clarté du jour, quand cette clarté était si grande qu'elle les forçait de fermer les paupières et d'abaisser les yeux! Et si ce débat, au lieu de se vider le 25 juin, se fut vidé trois semaines plus tard, le lendemain de l'arrêt de la cour des pairs, alors qu'on venait de voir quel dégré de confiance méritaient les dénégations les plus solennelles, les affirmations les moins suspectes, celles d'un ancien ministre de la justice, pair de France, président de chambre à la cour de cassation, qui oserait prétendre que le vote du 25 juin eût été le même?

M. Guizot, avili par une de ces viles actions dont les plus violens de ses détracteurs ne l'eussent jamais cru capable; M. Duchâtel, convaincu de mensonge et d'imposture; M. Hébert, contraint d'improviser la plus incroyable des maximes judiciaires pour échapper aux dangers de poursuites qu'il ne pouvait ordonner sans faire retomber sur le ministère la plus fâcheuse solidarité; M. Trézel, donnant son adhésion au projet de loi relatif

à la colonisation de l'Algérie et l'escamotan le lendemain du jour où il en avait déclaré la discussion prématurée; M. Dumon, faisant voter d'urgence, en toute hâte, un emprunt de 350 millions, quand le gouvernement, dans le cours de la session, avait déclaré qu'aucun emprunt ne serait nécessaire; M. Jayr, donnant le triste spectacle d'un sauve-qui-peut en présence d'une chambre abandonnant à tous les hasards, à toutes les incohérences d'une discussion sans direction les projets de loi les plus importans, laissant en chemin, se tirer comme ils le pourront, commissions et rapporteurs, dont il avait adopté le travail, n'ayant aucune idée, aucune volonté, aucun système, changeant d'avis au gré du plus léger souffle parti de la tribune, et enfin obligé de se condamner au silence et de laisser parler d'office à sa place le ministre de l'intérieur; M. Cunin-Gridaine, meurtri par les dures qualifications de ses collègues, MM. Duchâtel et Guizot; M. de Montebello, épelant dans le dictionnaire maritime de l'amiral Willaumez; M. de Salvandy traînant après lui le poids de ses quatre projets : sur l'enseignement secondaire, sur l'enseignement primaire,

sur l'enseignement du droit, sur l'enseignement de la médecine; mais ayant du moins lutté avec fermeté à la chambre des pairs : tel est l'état d'affaiblissement et de déconsidération dans lequel la fin de la session laisse un ministère à qui n'ont manqué ni des événemens graves, ni des circonstances favorables, ni la confiance du souverain, ni la majorité dans les chambres, ni la grandeur des œuvres à entreprendre, ni l'éclat du talent, ni la durée.

Que lui a-t-il donc manqué? — Peu de chose : assez de mémoire pour se souvenir de ces paroles de M. Guizot :

« Quand on considère le pouvoir, non iso-
» lément et en lui-même, mais dans son rap-
» port interne et nécessaire avec la société,
» son action se présente sous un double as-
» pect. Il a à traiter, d'une part, avec cette
» masse générale de citoyens qu'il ne voit
» point, ne rencontre point, mais qui le subis-
» sent, le sentent et le jugent; de l'autre, avec
» des individus que telle ou telle cause rap-
» proche de lui, et qui se trouvent avec lui
» en relation personnelle et directe, soit qu'ils
» le servent par leurs fonctions, soit que lui-

» même éprouve le besoin de se servir de leur » influence. *Agir sur des masses et agir par » des individus, c'est ce qu'on appelle gou- » verner.* »

» De ces deux parts du gouvernement, le » pouvoir est enclin à négliger la première. » *Faible et pressé, le soin de traiter avec les » individus l'absorbe. Rien n'est si commun » que de le voir oublier qu'il a un peuple, et » un peuple à qui tout ce qu'il fait va abou- » tir. Des erreurs du pouvoir, celle-là lui est » fatale ; car c'est dans les masses, dans le » peuple lui-même qu'il doit puiser sa princi- » pale force, ses premiers moyens de gouver- » nement.*

» Les faits sont la vérité vivante. En voici » de nouveaux :

» De 1795 à 1797, le Directoire essaya, mais » en vain, de gouverner la France. Parmi les » causes de sa chute, je remarque celle-ci. » C'était un gouvernement voué à des intérêts » individuels, et incapable de s'en distraire » pour veiller aux intérêts du pays. *Profon- » dément compromis, ses chefs ne s'occupaient » que d'eux-mêmes;* la même situation domi- » nait la plupart de ses agens. *On les voyait*

» *sans cesse occupés à traiter avec des indivi-*
» *dus, cajolant les uns, menaçant les autres,*
» *se cherchant des complices dans le passé, des*
» *alliés dans le présent, des protecteurs dans*
» *l'avenir. Tout leur était occasion ou sujet*
» *de négociations, de ménagemens, de tenta-*
» *tives particulières.* LA FRANCE ÉTAIT SEULE
» OUBLIÉE. *Le gouvernement tomba, méprisé*
» *et délaissé de la France, à qui il n'avait ja-*
» *mais songé.*

» Que fit Buonaparte en arrivant ? Il ne né-
» gligea point les individus ; *cela est aussi*
» *bon à soigner ;* mais il s'occupa surtout des
» masses. Il fit surtout quelque chose pour
» chacun des hommes qui étaient près de lui,
» *beaucoup pour les peuples qui étaient loin.*
» *Il reconnut leurs besoins, pressentit leurs*
» *vœux, régla leurs affaires, fit prévaloir*
» *leurs intérêts*, et, devenu l'homme du pu-
» blic, employa la force qu'il en reçut, à
» dompter, l'un après l'autre, les individus
» qu'il avait sujet de craindre ou envie de ga-
» gner. Isolés, préoccupés d'eux seuls, les Ja-
» cobins n'avaient pu se défendre, les roya-
» listes n'avaient pu triompher. Appuyé sur

QUE LE MINISTÈRE ACTUEL NE SAURAIT SUBSISTER (1).

27 juillet 1847.

VI.

« C'est, de notre temps, la prétention de chaque ministère d'être non seulement le seul bon, mais le dernier possible. »
(GUIZOT. *Des Moyens de gouvernement.*)

Après une durée de sept années qui déjà avait vu finir deux législatures et qui en voyait une troisième se lever, il ne restait plus au ministère que ces deux probabilités d'existence ; il fallait :

---

(1) Ce titre appartient à M. Guizot ; c'est celui mis en tête du chapitre VIII *Des Moyens de gouvernement.*

Ou qu'il n'eût qu'une majorité précaire de quelques voix;

Ou bien qu'ayant une majorité compacte et considérable, il se retrempât dans un esprit nouveau.

Si le cabinet n'avait eu qu'une de ces majorités insuffisantes ou indécises qu'il faut à chaque scrutin conquérir vote à vote ou acquérir suffrage à suffrage, plus cette majorité eût été incertaine et plus l'existence du cabinet eût été assurée, car il est juste de reconnaître que nul ne sait mieux que M. Duchâtel faire évoluer sur le champ parlementaire un bataillon ministériel, et lorsqu'on eût sommé le cabinet de prendre un parti sur une question, d'apporter dans l'expédition des affaires plus de vigueur et de célérité, de mettre dans sa conduite moins d'inconsistance et dans ses actes plus d'ensemble, d'avoir enfin un système ou quelque chose qui y ressemble, le cabinet eût répondu : Que puis-je faire avec une telle majorité?

De 1840 à 1846, cette réponse avait suffi; elle eût suffi encore. Les lieux communs sont éternels.

Mais la France électorale, en jouant au ca-

binet du 29 octobre le malicieux tour d'élire le plus grand nombre de députés conservateurs dont aucune majorité depuis seize ans ait jamais été composée, lui enlevait tout prétexte évasif et le forcait ainsi dans ses retranchemens. Triste extrémité, amère dérision, cruelle vengeance que ce défi de marcher, porté à un paralytique de la tête et des jambes! Aussi, qu'est-il arrivé? Le ministère n'a pas bougé. Toutes les propositions, ou politiques ou financières, émanées de l'initiative parlementaire, sont venues s'amortir contre lui, comme les balles d'un pistolet contre la plaque d'un tir. Seule, la réduction de l'impôt du sel, plus heureuse que la réforme postale, a échappé à ce massacre des propositions innocentes, mais pour aboutir.... à quoi? A un rapport funéraire à la chambre des pairs. Jamais, depuis que le gouvernement représentatif existe en France, session législative n'avait été à la fois plus longue, plus vide, plus stérile. A l'exception des demandes d'argent, pas un seul projet ministériel de quelque importance n'a été converti en loi. Tout le bilan de la session remplit quatre lignes.

La vengeance, il faut le reconnaître, ne

pouvait être plus complète, la défaite plus décisive, le triomphe plus exemplaire !

Désormais, il est acquis à l'histoire parlementaire que le moyen le plus efficace d'abréger l'existence d'un ministère impuissant, est de lui donner le concours d'une majorité considérable. Toute majorité est un levier, mais tout levier n'est qu'un poids aux mains trop faibles pour le mettre en mouvement.

Que va faire le cabinet ? Se maintiendra-t-il dans son immobilité ? C'est assurément ce qu'il feraitsans hésiter s'il n'avait pas à craindre que sa majorité, à bout de prétextes et d'expédiens, et craignant pour elle-même, ne finisse par se diviser et se dissoudre.

Si nous sommes bien informés, les avertissemens les plus sévères ne lui auraient pas été épargnés par un grand nombre de membres de la majorité qui ne se seraient éloignés de Paris, pour se rendre dans leurs départemens, qu'après s'être exprimés ainsi : « Nous » nous sommes déclarés *satisfaits*, il le fallait » pour vous sauver, mais nous partons fort » *mécontens.* »

Si le ministère ne peut se maintenir plus longtemps dans son immobilité, que va-t-il

faire pour en sortir? — On annonce que M. le maréchal Soult abandonne la présidence du conseil, et que M. Guizot va la prendre. Mais était-ce M. le maréchal Soult qui frappait le cabinet d'impuissance, en paralysait l'activité, en comprimait l'initiative? Assurément, non; eh bien! donc, si la présence de M. le maréchal Soult n'était pas un obstacle, quel changement sa retraite apportera-t-elle à la politique du cabinet? Parce que M. Guizot aura la présidence du conseil, en aura-t-il des convictions plus fermes, et en sera-t-il moins prêt à adopter indifféremment, selon son expression, « *l'une ou l'autre conduite?* » « C'est » surtout la faiblesse des convictions qui fait » celle des conduites, car l'homme agit bien » plus en vertu de ce qu'il pense que par tout » autre mobile. » Cette observation si vraie ne nous appartient pas, elle appartient à M. Guizot; elle est le trait dont il se sert pour donner du relief à ce bel éloge qu'il trace de Washington : « Il avait à un degré supérieur » les deux qualités qui, dans la vie active, » rendent l'homme capable des *grandes cho-* » *ses*; il savait croire fermement à sa propre » pensée et agir résolument, selon qu'il pen-

» sait, sans en craindre la responsabilité. »

Peut-on dire de M. Guizot ce que M. Guizot disait de Washington; peut-on dire « qu'il sait » croire fermement à sa propre pensée et agir » résolument selon qu'il pense? » Malheureusement, le passé est là qui répond négativement à cette question. Il y a peu d'actes de la vie ministérielle de M. Guizot qui ne soient un démenti donné à sa pensée, consigné dans des écrits la plupart marqués cependant à l'empreinte d'une méditation qu'on devait croire profonde et d'une conviction qu'on devait croire sincère. Et pour trouver la conduite de M. Guizot en contradiction flagrante avec sa pensée, il n'est pas nécessaire de remonter à une époque où il n'avait pas encore été ministre : il suffit d'opposer la collection de ses discours depuis le 29 octobre 1840 à la collection de ses discours prononcés à l'époque de la coalition. En louant Washington, M. Guizot se trahit et se condamne lui-même ; il montre que ce serait s'abuser que d'attendre de lui de « *grandes choses.* » La faiblesse de sa conduite révèle la faiblesse de ses convictions, explique la faiblesse de sa conduite.

De ce qui précède on aurait tort cependant

de conclure que nous improuvons le choix que les collègues de M. Guizot ont, dit-on, fait de lui pour les présider. Nous ne blâmerons jamais un légitime hommage rendu à un immense talent, alors même qu'il s'égare. La vérité finit où l'injustice commence.

Nous eussions compris, quand il en a été question, il y a quelques mois, que M. Guizot se retirant avec une situation qui lui aurait été faite, M. Duchâtel présidât « le *cabinet d'affaires* » qu'il devait être appelé à former ; mais, nous l'avouons, nous n'eussions jamais compris que M. Duchâtel présidât un cabinet dont M. Guizot, et plus illustre et plus âgé, eût fait partie.

Plus tard, nous achèverons de faire connaître à cet égard toute notre pensée quand nous en serons venus à nous expliquer sur :

V. LES HOMMES.

VI. LES CHOSES.

VII. LES IDÉES.

VIII. LES ÉVÉNEMENS.

Quoi qu'il en soit, croire que, parce que M. Guizot aura la présidence du conseil, le cabi-

net en aura plus de force et plus d'initiative est une illusion de M. le comte d'Haussonville, que nous ne saurions partager.

Quand le cabinet compterait de moins parmi ses membres M. Cunin-Gridaine, dont la retraite paraît certaine ; M. Jayr, dont l'inconsistance a dépassé tout ce qu'on pouvait imaginer, même de la part d'un *ministre malgré lui* ; MM. Trézel et de Montébello, qui semblent n'avoir été choisis que pour faire regretter MM. l'amiral de Mackau et le général Moline de Saint-Yon, qu'y gagnerait-il ? Par qui, d'ailleurs, les remplacerait-on ? Les hommes de quelque importance à la porte desquels on a frappé vainement, les 8 et 9 mai dernier, l'ouvriront-ils après l'avoir tenue fermée ? Cela est peu probable ; mais se ravisassent-ils que cela ne suffirait pas pour apporter à la situation politique le changement qu'elle réclame impérieusement.

La situation politique, la situation ministérielle, qu'on ne l'oublie pas, est ce que l'ont faite le discours du 25 mars de M. Duchâtel, le discours du 26 mars de M. Guizot. Il faut qu'on soit aussi léger, aussi irréfléchi, aussi imprévoyant qu'on l'est en France pour n'avoir pas

mesuré tout de suite la portée d'un pareil acte.

De deux choses l'une : ou cet acte aura pour conséquence la chute du cabinet, qui ne saurait avoir lieu trop tôt ; ou il aura pour conséquence plus grave de rendre au chapitre VIII de l'ouvrage de M. Guizot : *Des Moyens de Gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France* le même intérêt que si ces pages venaient d'être écrites. Nous n'en citerons que le premier feuillet :

CHAPITRE VIII.

QUE LE MINISTÈRE ACTUEL NE SAURAIT SUBSISTER.

« C'est, de notre temps, la prétention de chaque ministère d'être non seulement le seul bon, mais le dernier possible.

» Le régime représentatif a cependant pour objet, tout le monde en convient, de prévenir les grandes secousses politiques, en réduisant à des questions ministérielles les divers systèmes de gouvernement. Il enrégimente les partis, les discipline, les cantonne, et place le trône au dessus de leurs combats.

» Bien fous seraient les peuples qui ne senti-

raient pas cet immense avantage de telles institutions et ne se hâteraient pas d'en profiter. Rien n'est plus douloureux qu'un changement de dynastie. »

Ces lignes doivent être profondément méditées par tous les esprits sérieux. Nous, qui regardons attentivement, sans rancune et sans peur, tout ce qui se passe autour et au dessous de nous, nous voyons que, pour peu qu'on persiste à demeurer dans l'impasse où l'on s'est fourvoyé, il ne restera bientôt plus de place pour les opinions intermédiaires entre les optimistes et les réformistes. Ce qui gagne de nombreux partisans à la réforme, ce ne sont pas les discours prononcés par MM. Duvergier de Hauranne et Léon de Maleville au banquet du Château-Rouge ; non, au contraire ; mais ce sont des ordres du jour motivés comme celui auquel M. de Morny a attaché son nom ; ce sont des séances déplorables comme celles qui ont marqué les quatre derniers mois de cette session ! Quand on voit une majorité porter à ce point l'aveuglement ou l'abnégation, l'œil inquiet cherche involontairement une issue, et l'on se dit : Mieux vaut encore

une réforme avec ses risques, qu'une révolution avec ses excès.

Vous verrez que ce ministère, si l'on n'y prend garde, finira par arracher M. de Genoude au ridicule qu'avait jeté sur lui le mot de réforme répété à tout propos et hors de propos.

Reportez-vous aux causes de la chute du Directoire et de l'Empire. Cette double chute, comment M. Guizot l'explique-t-il? Par ces mots : L'OUBLI DE LA FRANCE!

Quelle leçon! quel avertissement! La leçon sera-t-elle perdue? L'avertissement sera-t-il méconnu?

Voulez-vous vous faire de la gravité de la situation une idée exacte?—Lisez ce qui suit :
« *C'était un gouvernement voué à des intérêts*
» *individuels et incapable de s'en distraire*
» *pour veiller aux intérêts du pays. Profondé-*
» *ment compromis, ses chefs ne s'occupaient*
» *que d'eux mêmes.... La France seule était*
» *oubliée...* »

Si ce que vous venez de lire n'est pas la peinture fidèle et sans exagération de ce que nous avons sous les yeux, il n'y a pas lieu de

s'y arrêter ; mais si, au contraire, ce jugement porté sur le Directoire par M. Guizot s'applique avec non moins de vérité au ministère dont il est l'ame, que doit-on penser de ces dernières lignes : « *Le Directoire tomba » méprisé et délaissé de la France, à qui il n'a» vait jamais songé.* »

Qui oserait soutenir que la *France n'est pas oubliée*? Que tout n'est pas sacrifié au désir d'acquérir la majorité et de la garder? Du surplus, qui s'en occupe, qui en prend le plus léger souci ?

« *Traiter avec les masses, c'est le grand res» sort du pouvoir.* » A cet égard, nous sommes pleinement de l'avis de M. Guizot; mais pour cela que fait-on, qu'a-t-on fait? La question est posée nettement, il faut y répondre catégoriquement. Le *Journal des Débats* ne saurait garder plus longtemps le silence, sans paraître condamner, par ce mutisme expressif, le ministère plus sévèrement encore que nous ne le condamnons en lui faisant l'application de paroles dont M. Guizot ne contestera pas l'autorité, puisque ce sont les siennes !

Résumons-nous. Le ministère actuel ne saurait subsister parce qu'il a prouvé qu'il ne

saurait changer d'esprit. La prolongation de son existence est devenue un danger sérieux. N'attendons pas qu'il soit trop tard pour le reconnaître. Quant à l'objection tirée de la difficulté de former un nouveau cabinet, il serait inutile de nous y arrêter ; n'a-t-elle pas d'avance été réfutée par M. Guizot ?

LES HOMMES.

14 août.

V.

« Si un homme survient qui, par la seule supériorité de son génie, comprenne les besoins des peuples et soit capable d'y répondre par le pouvoir, que cet homme ne s'inquiète pas des assemblées. Fausses, il les domptera; sincères, il s'en fera un instrument. »
(GUIZOT. *Des moyens de gouvernement.*)

Trois opinions sont en présence :

« Toucher à un vieil édifice est toujours un acte téméraire dont il est rare qu'on n'ait pas à se repentir; or, le ministère du 29 octobre est un vieil édifice qu'il a déjà été assez difficile, au mois de mai dernier, de maintenir debout; peu s'en est fallu qu'il ne s'écroulât,

car si le temps, au lieu d'être au beau, avait été à la pluie et au brouillard, impossibilité de transmettre par le télégraphe à MM. Jayr et Trézel l'injonction à laquelle ils ne se sont rendus qu'à leur *corps défendant*; alors, c'en était fait du ministère! » — Ainsi raisonnent les ministériels par position, immobiles par caractère, qu'aucune passion n'échauffe, qu'aucune sympathie n'attire, qu'aucune illusion n'égare, et qu'effraie au contraire tout changement quelconque, si petit qu'il soit.

« Le cabinet actuel doit réunir et centraliser sur une seule tête l'action et la responsabilité du pouvoir; le cabinet doit avoir un président véritable, un premier ministre réel, et ce premier ministre ne saurait être que M. Guizot. M. Duchâtel n'est qu'un adroit discoureur, M. Guizot seul est un grand orateur. De tous ses collègues, sans exception, qui a jamais approché de la hauteur à laquelle il s'est élevé dans toutes les discussions où l'existence ministérielle a été sérieusement mise en question, et où il a fallu la défendre contre MM. Barrot, Berryer, Lamartine et Thiers? Sa magnifique parole n'a pas de rivales; en tout cas, aucune ne lui est supérieure. Deux fois

M. Thiers, ministre des affaires étrangères, a été président du conseil; si M. Guizot, ministre des affaires étrangères pendant sept ans, se retirait sans que cette égalité entre les situations ait été établie, ce serait une ingratitude et une faute. » — Ainsi s'expriment bruyamment à haute voix les amis particuliers de M. le ministre des affaires étrangères, plus zélés que nombreux, mais se multipliant par l'activité; 20 se multipliant par 10 et faisant autant de bruit que 200.

« La seule combinaison raisonnable serait celle qui aurait pour effet de renouveler le cabinet en faisant à M. Guizot une situation à l'écart, et en appelant M. Duchâtel au ministère des finances avec la présidence du conseil. Ce qu'il nous faudrait, ce serait un *ministère d'affaires*. Il est manifeste que c'est par le désordre financier et la mauvaise administration que nous nous affaiblissons. Le dedans est bien plus important que le dehors. Le meilleur ministre des affaires étrangères serait celui qui ferait le moins parler de lui et dont on ne s'occuperait pas plus qu'au bon temps de MM. Sébastiani et de Rigny. M. Guizot est compromettant. Quelles ont été, dans

le passé, les épreuves les plus périlleuses qu'ait eu à traverser le ministère du 29 octobre? Ne sont-ce pas les deux votes relatifs au droit de visite et à l'indemnité Pritchard? D'où nous viennent les dangers qui nous menacent dans l'avenir, avenir très prochain? N'est ce pas de la conclusion de ces deux mariages dont M. Guizot a dit pompeusement que c'était le plus grand fait de notre politique depuis dix-sept ans, parce que c'était le seul que la France eût accompli en agissant isolément?» — Ainsi se parlent timidement à voix basse les membres du centre que leurs sympathies font incliner vers M. le ministre de l'intérieur, plus nombreux que zélés, plus réservés que dévoués; 100 s'agitant moins que 10.

Ce fidèle exposé suffit pour expliquer comment, au sein de la majorité, l'opinion d'une minorité est sur le point de prévaloir.

De M. Duchâtel à M. Guizot, nous en convenons, il y a toute la distance de l'homme utile à l'homme illustre; à ce titre, la présidence du conseil revient de droit à M. Guizot; mais on s'abuse étrangement si l'on croit sincèrement que cette présidence purement nominale aura pour effet de le doter miraculeu-

sement de l'aptitude aux affaires qui lui manque si absolument, et de lui donner une influence plus grande que celle qu'il exerce actuellement sur les décisions du conseil. Au contraire, précisément parce que M. Duchâtel ne sera pas le premier ministre de nom, il tiendra plus que jamais à l'être de fait et s'arrangera en conséquence pour avoir toujours la majorité assurée d'avance à l'avis qu'il émettra. M. Guizot sera donc constamment en minorité. Le plus grave travers de M. Guizot c'est l'excès de son optimisme, qui exclut, en lui, toute prévoyance, toute prudence, qui le fait donner tête baissée dans toutes les difficultés qui surgissent, et prendre si souvent l'écueil pour le port. La présidence du conseil ne fera pas de M. Guizot un meilleur pilote; loin de diminuer l'aveuglement de cet optimisme dangereux, elle l'augmentera plus tôt. M. Duchâtel le sait et le dit; il ajoute : A quoi la présidence du conseil a-t elle servi à M. Thiers? — A le perdre deux fois : en février 1836 et en mars 1840. Les conséquences de ce rapprochement se tirent d'elles-mêmes.

Si M. Duchâtel a raison, M. d'Haussonville a nécessairement tort. Les amis fanatiques de

M. Guizot, auxquels la *Revue des Deux-Mondes* a servi d'écho le pousseraient donc à sa perte, et ne sauveraient pas le cabinet.

Le cabinet peut-il être sauvé? — Nous ne le croyons pas. M. Guizot, au retour de M. Duchâtel, aura beau partir pour le Val-Richer afin d'y rédiger son programme, il n'en rapportera jamais qu'un vain prospectus, qu'un brillant article de Revue, qu'une nouvelle édition de son fameux discours de l'an dernier aux électeurs de Lisieux, qu'un morceau d'éloquence, enfin; — c'est un professeur, c'est un écrivain, c'est un penseur, c'est un publiciste, c'est un historien, c'est un artiste, c'est un orateur, c'est tout, excepté un administrateur, un organisateur, un créateur, un homme d'Etat. M. Guizot s'est révélé tout entier dans ces mots : « *La faiblesse des convictions* » *fait celle des conduites.* » M. Guizot a des idées générales, mais il n'a pas d'idées qui lui appartiennent en propre. De là son impuissance ailleurs qu'à la tribune. M. Guizot croit qu'il suffit d'amoindrir les choses pour les rendre plus faciles, de leur ôter toute grandeur pour les rendre pratiques ; c'est là une erreur profonde. Telle petite entreprise est

souvent plus chimérique qu'une très grande. On court toujours moins de risques à être fort que faible, grand que petit, courageux que timide, supérieur que médiocre. La loi du 28 juin 1833, sur l'enseignement primaire, l'a bien prouvé; elle a eu beau se faire aussi modeste que possible, elle n'en a pas été pour cela moins illusoire, elle n'en a pas rencontré dans l'application moins de résistances et de mécomptes; au contraire. Le ministre-orateur, des classes moyennes a pour les idées moyennes une prédilection marquée ; idées moyennes : — idées mixtes, alliage de principes opposés ; idées moyennes : — idées sans vigueur qui restent à moitié du trajet, faute de la force d'impulsion nécessaires pour atteindre au but; idées moyennes : — idées neutres, ni virilité, ni fécondité.

Il n'y a donc rien à attendre du futur programme de Lisieux. Alors que M. Guizot y encadrerait la réforme postale rejetée par la majorité, la réduction de l'impôt du sel, votée malgré le cabinet: ce ne seraient plus que des idées d'emprunt, des pièces grossières mises à un manteau troué, des concessions tardives. Or, les concessions tardives sont des

cendres éteintes qui n'ont pas le pouvoir d'échauffer ce qui est froid, de réchauffer ce qui est refroidi.

Ou nous nous trompons fort, ou le cabinet actuel, reconnaissant lui-même sa propre impuissance, ne se présentera pas devant les chambres, dont le retour toujours trop prompt le fera reculer au moment décisif; ou s'il s'y présente, ce sera pour expier sa présomption. Quelque asservie qu'on la suppose, il est impossible que la majorité ne finisse point par comprendre les dangers sérieux que feraient naître une plus longue résistance de sa part à fermer les yeux à la lumière et à l'évidence, quand le pays a les siens tous grands ouverts. Le gouvernement représentatif est un mécanisme où trois roues sont mises en mouvement. L'une d'elles ne peut s'arrêter isolément sans risquer de briser les deux autres. Mais, quand la majorité, dans la chambre élective, opère à contresens de l'opinion publique, le danger est bien plus grand encore. En effet, supposons que la loi électorale de 1831 ne soit plus, par suite de l'excès de la centralisation et de *l'abus des influences*, qu'un docile instrument aux mains d'un ministère

exercé, qu'un clavier assoupli sous des doigts habiles et rendant fidèlement tous les sons notés, qu'arrivera-t-il ? Parce qu'il plaira à cette majorité factice de se déclarer satisfaite, le pays devra-t-il se déclarer content ? Parce qu'il jouira de l'apparence du gouvernement représentatif, devra-t-il renoncer à en posséder jamais la réalité ? Qu'on y songe : du moment où l'opinion saine, éclairée, modérée, mais indépendante du pays, ne serait plus la source où s'alimenterait la majorité, il arriverait infailliblement ce qui arrive à la chaudière d'une machine à vapeur, lorsque l'eau consommée avant que la flamme soit éteinte ne laisse plus attachée aux parois de la chaudière qu'une croûte desséchée : l'explosion est imminente.

Vainement M. Guizot se flatte d'échapper à la difficulté de la rédaction de son programme et à la gravité de la situation par la gravité des événemens extérieurs. Il croit que ces événemens rendront nécessaire sa présence aux affaires. Il s'abuse, il se trompe ! Ces événemens prochains achèveront, au contraire, de déchirer le voile entr'ouvert; ils feront apparaître dans toute leur étendue les dangers

de cet optimisme qui laisse la France à découvert, sans force et sans appuis, toujours placée dans l'étroite alternative d'une *faiblesse* ou d'une *folie*. Ce qui a eu lieu à la fin d'octobre 1840 pourrait fort bien se renouveler en octobre ou en novembre 1847. Nous avons applaudi à la conclusion des mariages espagnols, mais toujours sous la réserve que ce serait l'aiguille qui servirait à passer d'une voie sur l'autre, à laisser en arrière la politique de la fausse entente cordiale, pour suivre la politique vraie de la solidarité continentale.

Il ne faut pas se le dissimuler, l'héritage que laissera le cabinet du 29 octobre sera peu désirable :

Une alliance rompue, l'alliance anglaise, et pas d'alliances qui l'aient remplacée ;

Une administration affaiblie par les abus, déconsidérée par les mauvais choix;

Des finances compliquées, désordonnées, énervées;

Des travaux de toutes parts commencés, nulle part terminés;

La colonisation de l'Algérie à l'état de projet de loi escamoté ;

Une marine insuffisante, parce qu'elle est isolée;

Une armée qui est un poids et qui n'est pas une force;

Une diplomatie improvisée, sans lumières, sans prestige, sans autorité;

Des fautes, pas de traditions.

Mais plus le fossé sera large et périlleux, et plus le pays sera disposé à y jeter un pont et à tenir compte de leur dévoûment à ceux qui accepteront de se mettre à l'œuvre. Plus le mal sera grand et manifeste, et plus, nous aimons à l'espérer, il rendra facile sinon la tâche, du moins la composition d'un nouveau cabinet; il modérera les prétentions excessives, il effacera les prétentions injustes, il annoblira l'oubli de soi-même et rapprochera ce qui se tenait éloigné plutôt par rivalité de positions que par dissentiment d'opinions.

Nous convenons avec le ***Journal des Débats*** que le pays n'a pas beaucoup « d'hommes de rechange; » mais à qui la faute? Est-ce à notre pays, est-ce à notre temps? Ne calomnions ni notre temps ni notre pays. La France produit amplement le contingent d'hommes nécessaire au recrutement de sa politique; seu-

lement le gouvernement les emploie mal. Il les fait généraux avant de les faire colonels. C'est le moyen de n'avoir ni colonels ni généraux. Aussi est-ce ce qui nous arrive. Il en serait autrement si le travail était divisé comme il devrait l'être, si la responsabilité ministérielle qui n'admet qu'un degré en avait deux, si l'on multipliait assez les directions générales pour qu'elles formassent une pépinière abondante d'hommes expérimentés et éprouvés parmi lesquels il n'y aurait qu'à choisir les plus capables en tenant compte à la fois et de l'autorité acquise, et de la fermeté de caractère, et de la facilité d'élocution. Un succès de tribune, un talent de parole, même éminent, ne devraient pas suffire pour faire arriver de plain-pied au ministère un pair ou un député. Autre chose est de conduire les affaires avec vigueur, ou d'en parler avec éclat. Sans doute il est juste de faire à la parole sa part, mais cette part, pour être légitime, ne doit pas être exclusive; autrement, on n'a pas un gouvernement, on a un spectacle, et le plus cher des spectacles! Ce n'est pas évaluer à un trop haut prix que de porter à deux milliards au moins ce que la France a payé, depuis le

triomphe de la Coalition, pour avoir la satisfaction d'entendre successivement M. Thiers et M. Guizot faire, en qualité de ministres, de grands discours sans proportion avec les actes d'une politique sans grandeur.

La stérilité de nos hommes d'état tient encore à une autre cause, sur laquelle il ne sera pas inutile de dire quelques mots. Généralement, ils sont trop enclins à penser que la politique s'apprend sans l'étudier; que les questions pour être résolues n'ont pas besoin d'être approfondies; que les solutions se trouvent sans qu'on les cherche; que discuter vaut mieux que méditer; que gouverner c'est improviser. Aux affaires, dès qu'ils y sont, le courant les emporte; ils ont à donner des audiences et des signatures sans nombre; ils ont à compter avec une multitude d'exigences et de prétentions qu'ils croient devoir ménager; il leur faut assiter aux séances des chambres; il leur faut se tenir constamment prêts à la discussion; l'élévation de leur position leur impose encore d'autres devoirs qui, pour paraître frivoles, n'en sont pas moins impérieux; à peine si des ministres laborieux et consciencieux ont un peu de temps à donner

au repos; ils n'en ont aucun à donner à la méditation. N'eût-elle pas d'autre cause, que leur stérilité s'expliquerait par l'épuisement. Cet épuisement s'explique de lui-même.

Mais plus cet épuisement a été grand et plus ce devrait être un motif, sinon un devoir, pour les hommes qui ont cessé d'être ministres et qui n'ont pas irrévocablement renoncé à le devenir de nouveau, de ne rien négliger pour le réparer. Ce serait le moment de se livrer, dans le recueillement, à l'examen de questions que la politique trouve plus facile de dédaigner que d'approfondir; de passer au crible les vérités et les erreurs qui ont cours; d'interroger les livres, les écrits qui se publient, pour y chercher ou des idées ou des hommes; de demander à la science, à la théorie, ce que le temps est venu de faire passer dans l'application, de mûrir les réformes utiles, de s'approvisionner enfin de *munitions de gouvernement*. Faute de cette précaution, qu'arrive-t-il? On entre au pouvoir sans direction, on en sort sans expérience, car l'expérience ne profite qu'à la réflexion.

Aussi que de travaux excellens qui ne portent aucun fruit! Que de bonnes idés qui sè-

chent dans les livres, comme le froment mis au grenier, et qui, confié au sillon, produirait un épi! Que de lumières s'éteignent étouffées! Que d'hommes s'ignorent faute d'émulation! L'émulation fait les hommes. Mais où est parmi nous l'émulation? L'intrigue est partout, l'émulation nulle part. Et nous nous étonnons de la rareté des hommes de valeur! Pour rallier une armée débandée, que faut-il? — Un homme. Pour donner à un régiment le courage invincible qui a souvent décidé du sort d'une bataille, que faut-il? — Un homme. Pour illustrer un règne, que faut-il? — Un homme. Pour mettre à leur place les hommes capables et pour en faire éclore, que faut il? — Un homme supérieur, un seul suffit! L'âme de Napoléon visitait le corps de tous ceux qui le servaient. Ainsi s'explique comment ils se surpassèrent, et comment plus tard ce qui, en eux, avait été gloire ou force devint énigme.

Un ministre qui serait tombé du pouvoir et que l'on saurait attentif, dans sa retraite, à suivre tous les travaux de quelque valeur, s'approvisonnant de matériaux, s'appliquant à démêler les hommes d'avenir, les classant dans sa pensée pour en faire les ouvriers de

son œuvre, un tel homme ne tarderait pas à ranimer l'émulation qu'un souffle peut éteindre, qu'un souffle aussi suffit pour rallumer.

Pour que les hommes se distinguent, il faut qu'ils sentent un regard bienveillant qui s'abaisse sur eux. L'indifférence égoïste qui se traduit par ces mots : « *L'oubli du pays* » est une ombre qui étouffe tout ce qu'elle couvre.

La France ne manque pas d'hommes ; mais un homme lui manque.

Si M. Guizot croit être cet homme, qu'il soit élevé au plus tôt à la présidence du conseil : chaque heure de retard est un malheur public ; mais qu'il sache bien que si son impuissance reste la même, la responsabilité en retombera tout entière sur lui seul, et qu'il ne devra pas s'en prendre à la faiblesse de nos institutions. Il lui est interdit d'oublier ses propres paroles :

« Si un homme survient qui, par la seule
» supériorité de son génie, comprenne les be-
» soins des peuples et soit capable d'y répon-
» dre par le pouvoir, que cet homme ne
» s'inquiète pas des assemblées. Fausses, il
» les domptera ; sincères, il en fera son ins-
» trument. »

LES CHOSES.

18 août 1847.

VI.

« Sous le système représentatif, la formation du ministère doit être l'organisation complète et forte de l'opinion qui prévaut dans les chambres et le *pays.* Nulle influence importante qui émane de cette opinion ou agit sur elle ne doit demeurer en dehors.... Ainsi se forment, dans les pays libres les ministères qui gouvernent et qui répondent à tous les besoins dont ils dérivent, et les font sûrement prévaloir. Autrement conçus, ils ne sont plus qu'une *mince* agrégation d'individus isolés, qui s'affaiblissent eux-mêmes en y entrant, au lieu de fortifier, par leur élévation, l'opinion où ils ont puisé la vie, qui ne mettent en commun qu'une influence douteuse, précaire, et rencontrent bientôt des adversaires dans leurs alliés naturels, des obstacles là où ils devraient trouver l'appui. »

GUIZOT, *Des Moyens de gouvernement.*

En France, l'idée qui se présente naturellement à l'esprit des hommes politiques qui

ont vu sombrer au pouvoir les rivaux dont ils sont appelés à recueillir l'héritage ministériel n'est pas de chercher à *faire autrement*, mais de chercher à *faire mieux* la même chose, à « jouer mieux le même air, » selon l'expression de M. Thiers.

Aussi une chute est-elle toujours le prélude d'une autre chute qui n'est jamais la dernière.

Cette succession d'échecs n'a encore servi d'enseignement à personne, transformé aucune présomption.

Au lieu de chercher dans la force de résistance des choses pour découvrir le moyen de la vaincre les causes de cette impuissance, on trouve plus simple de l'attribuer à la faiblesse relative des hommes; il faut s'entendre, relative à celle dont on se croit doué. C'est en effet ce qu'il y a de plus simple, mais non ce qu'il y a de plus sage, ainsi que l'atteste l'expérience.

On se dit : quand je serai au pouvoir, je gouvernerai ; on ne se dit pas : comment m'y prendrai-je pour gouverner?

C'est là cependant ce qu'on devrait se dire.

Que font, stimulées par la concurrence, les industries dont le progrès cons tant est le plus

rapide? Se bornent-elles à déployer plus d'application et de vigilance? Non; c'est en cherchant sans cesse à faire *autrement* qu'elles arrivent sans fin à faire *mieux?* Dès qu'une route a été frayée, elles n'ont qu'une pensée : en trouver une qui ne le soit pas encore.

On croit qu'assimiler le gouvernement à l'industrie, c'est abaisser le gouvernement; on se trompe; ce serait plutôt abaisser l'industrie, car l'industrie est en progrès, et le gouvernement est en retard.

Après tout, en France, aujourd'hui qu'est-ce que c'est que le gouvernement?

Point d'illusions, point de grands mots.

C'est l'art de faire votre annuellement par la majorité quinze cents millions d'impôts. Ce devrait être l'art de les bien employer.

La royauté élue n'est héréditaire qu'à la condition de se légitimer par sa nécessité. La royauté était un droit qui se transmettait au profit d'une famille; ce n'est plus qu'une garantie instituée dans l'intérêt de la société. Le plus solide appui des trônes, autrefois c'était la force, aujourd'hui c'est la confiance. Il importe de ne pas l'oublier!

L'aristocratie de naissance sans la fortune est un levier sans poids.

L'aristocratie de fortune sans le mérite est un poids sans levier.

L'égalité des classes n'existe pas, mais l'égalité des individus existe, car toute aptitude reconnue, toute capacité relative possède la faculté de se produire et de s'élever.

L'égalité, c'est l'aristocratie illimitée.

Ce serait sans doute s'abuser que d'espérer qu'on puisse jamais supprimer les classes pauvres et souffrantes ; mais le pauvre peut devenir riche, l'inconnu célèbre.

C'est au pauvre et à l'inconnu à ennoblir leur origine.

La liberté n'est plus une question de principe, ce n'est plus qu'une question de limite. Le temps saura l'élargir ; l'excès seul pourrait la restreindre.

La France veut fermement le maintien de l'ordre.

La gouverner est une œuvre qui peut se passer plus facilement de génie que de bon sens ; mais si l'œuvre est simple, d'où vient donc que, confiée aux plus habiles, les plus habiles y aient échoué ?

Il doit y avoir à cela une cause ; il y en a une en effet :

Le travail qui aboutit aux ministres est morcelé, il n'est pas divisé.

Imaginez donc une vaste manufacture où n'aurait pas encore pénétré le principe de la division du travail, ce principe réformateur et fécond auquel l'industrie doit d'avoir miraculeusement résolu des problèmes qui avaient longtemps paru insolubles ! — Ce qu'elle vend dix francs en s'enrichissant lui coûterait plus de cent francs à fabriquer.

Notre édifice politique ressemble à un immense bâtiment composé de plusieurs étages, où l'architecte n'aurait oublié qu'une seule chose : l'escalier.

Les commis ne sont pas des instrumens mis en mouvement par les ministres ; ce sont les ministres qui sont des instrumens mis en mouvement par les commis.

La France est gouvernée par des commis, et elle s'étonne de n'être pas mieux gouvernée. Ce dont il faudrait s'étonner, c'est qu'elle le fût bien !

Cette paralysie dont elle souffre est le pro-

duit de la centralisation bureaucratique, aggravée par le régime représentatif.

Les ministres n'ont qu'une pensée : — le discours qu'ils auront à prononcer pour assurer le succès d'un vote.

Les commis n'ont qu'un but :—fermer l'accès des bureaux à l'esprit de réforme et d'innovation ; l'empêcher à tout prix de se faire jour ; aussi ne déploient-ils d'activité que lorsqu'il s'agit de lui faire la guerre.

Or, sans l'esprit de réforme et d'innovation, où en serait l'industrie?—Elle en serait où en est aujourd'hui en France le gouvernement.

Quelle est la réforme, si simple qu'elle fût, quelle est l'amélioration, si incontestable qu'elle pût être, qui n'aient pas commencé par rencontrer pour adversaires opiniâtres, les ministres, dont le devoir au contraire eût été de prendre l'initiative ?

Et comment combattent-ils les réformes qui présentent le moins de doutes et d'objections, avec quels argumens?

Ils n'étudient pas les questions. Des notes leur sont remises, ils les apprennent, et montent intrépidement à la tribune, munis de force tableaux, états, statistiques, etc., tous pa-

vés destinés à écraser l'idée, à l'étouffer avec préméditation.

Les ministres sont les avocats de leurs bureaux; rien de plus.

Et comment en serait-il autrement? Où les ministres prendraient-ils le temps d'apprendre tout ce qu'il serait nécessaire qu'ils sussent par eux-mêmes?

Pendant la session, la culture de la majorité les absorbe tout entiers.

Après la session, le besoin de repos se fait sentir.

Avant d'arriver aux affaires? — Mais, ou ils sont avocats, et il faut qu'ils plaident; ou ils exercent une autre profession, et, dans le doute, ils ne veulent pas la délaisser; où ils sont grands propriétaires, et ils ont leur fortune à administrer; ou ils sont écrivains, et ils font des livres...

Entre le départ et le retour?—Mais aux ministres qui cessent de l'être, aucune position n'est faite. Ils ne descendent pas, ils tombent. Il y a quatre ans, une loi à l'effet d'instituer des ministres d'Etat fut présentée; elle eut pour rapporteur M. Dumon; mais conçue dans un esprit étroit et exclusif, elle est restée

à l'état de rapport abandonné. Cet abandon fut une faiblesse et une faute.

De deux choses l'une :

Ou il faudra abolir la centralisation administrative, afin de donner aux ministres le temps de se recueillir et d'étudier les grandes questions qu'ils ne sauraient résoudre sans les avoir suffisamment méditées, ou il faudra changer profondément un mode de travail qui aboutit forcément à l'impuissance ministérielle.

Ce qu'a de rigoureux cette alternative n'est pas contesté.

M. le comte d'Haussonville, dans le récent article de la *Revue des Deux-Mondes*, où il disait que « le cabinet serait fort compromis s'il » abordait les débats de l'adresse 1848 com- » me il a abordé ceux de cette année, » où il exposait très bien comment neuf ministres ne sauraient suffire à l'immensité de la tâche que font peser sur eux la centralisation administrative et les exigences parlementaires, M. le comte d'Haussonville propose d'augmenter le nombre des ministres, d'imiter ce qui existe en Angleterre, où le cabinet de lord John Russell est composé de seize membres.

Le remède serait inefficace, nous le craignons ; il aggraverait plutôt le mal qu'il ne l'atténuerait.

Il ne faut pas comparer la France à l'Angleterre.

En Angleterre, une aristocratie puissante et pas de centralisation ;

En France, une centralisation puissante et pas d'aristocratie ;

En Angleterre, un système municipal aussi fort qu'il est faible en France ;

En Angleterre, beaucoup de bon sens et peu d'esprit ;

En France, beaucoup d'esprit et peu de bon sens.

Augmenter le nombre des départemens ministériels, ce serait morceler encore plus le travail, ce ne serait pas le diviser.

Morceler, c'est briser en morceaux, couper en tronçons, séparer en fragmens ;

Diviser, c'est créer des unités.

L'unité est ce qui, partie d'un tout, constitue par soi-même un entier, à un degré inférieur.

Le régiment qui fait partie de l'armée, l'escadron qui fait partie du régiment, la com-

pagnie qui fait partie de l'escadron, sont des unités.

Augmenter le nombre des départemens ministériels, ce ne serait pas simplifier les rouages administratifs, ce serait les compliquer; ce ne serait pas diminuer la perte de temps, ce serait la grossir; ce serait accroître encore le nombre des rivalités, des dissentimens, des tiraillemens, des hésitations, des discussions; ce serait affaiblir le pouvoir et non le fortifier.

Les départemens ministériels sont au pouvoir ce que les doigts sont à la main. Le nombre n'en saurait varier arbitrairement. Le croire et le prétendre est une erreur dangereuse qu'il importe de combattre. Un doigt de moins, un doigt de trop, sont également une difformité.

Le pouvoir n'est rien, s'il n'est pas la représentation, l'expression d'une pensée commune.

Nous n'avons déjà que trop de ministres tirant en sens divers et parfois en sens contraires.

De là le gaspillage de ressources précieuses, de là les inconséquences, les tergiversations

d'une politique essayant d'effacer la honte d'une faiblesse par le danger d'une témérité, ayant toutes les prétentions et ne sachant en soutenir aucune.

Mieux vaudrait n'en avoir qu'une seule et la faire prévaloir.

Un ministre des affaires étrangères, dans aucune circonstance décisive, ne devrait prendre une plume d'une main sans tenir de l'autre une balance exacte pour y vérifier ce que pèsent le crédit, l'armée, la marine de son pays.

Dès qu'il agit isolément sans s'être ainsi préalablement et rigoureusement rendu compte de tout ce qu'il peut oser, et de tout ce qu'il doit craindre, il laisse voir qu'il est au-dessous de sa tâche.

Il ne suffit pas de mettre de la fermeté dans la rédaction de ses dépêches, il faut s'être assuré les moyens d'aller jusqu'au bout, autrement on s'expose à se trouver toujours placé entre une *faiblesse* ou une *folie*.

Il n'y a pas de grande politique sans une idée, de gouvernement prépondérant sans un système.

On peut augmenter le nombre des départe-

mens ministériels de deux ou de quatre départemens nouveaux : ministère des cultes, ministère des colonies; on peut le doubler même, si on le veut, les choses n'en iront pas sensiblement plus mal, mais s'imaginer qu'elles en iront mieux, c'est s'abuser.

Ce qu'il y aurait à faire, il y a plus de dix ans que nous l'avons dit, ce serait de créer une responsabilité do second degré.

Par la création d'une responsabilité de second degré, nous entendons la création de directions générales sur une grande échelle. Dans ce système, les directeurs-généraux seraient au ministre ce que sont les colonels au lieutenant-général sous les ordres duquel ils sont placés.

Chaque département ministériel compterait autant de directeurs-généraux qu'il serait susceptibles de se diviser en unités distinctes.

L'unité, c'est la simplification, c'est la puissance du levier appliquée à l'évolution des hommes et des idées.

Indépendamment de cet avantage de faire sortir le mouvement de l'immobilité, comme le statuaire fait sortir la statue du bloc, la multiplication rationnelle du nombre des di-

rections générales aurait encore un autre avantage, ce serait de former une abondante pépinière d'administrateurs expérimentés, parmi lesquels la couronne pourrait recruter des ministres qui ne soient pas obligés, comme nous en avons le spectacle sous nos yeux, de prendre pour précepteurs et pour guides leurs chefs de division.

Il n'y a pas assez de positions secondaires; il y a trop de positions de premier ordre. Qui le nierait aurait oublié ce qu'il a vu au mois de mai dernier quand le cabinet actuel a pris la résolution de renverser trois de ses membres. Quelle difficulté le cabinet n'a-t-il pas eue à se recruter, et comment s'est-il recruté? Au hasard; en se confiant à l'inconnu, ou à peu près. L'existence du ministère n'eût pas été à la merci d'un nuage pouvant intercepter les signaux télégraphiques, s'il avait eu à choisir trois ministres parmi quarante ou cinquante directeurs généraux habiles et actifs ayant passé par la double épreuve et des affaires et de la tribune.

Mais pour que cette idée que nous avons déjà exposée ailleurs avec plus de méthode et

d'étendue (1) portât ses fruits, il ne faudrait pas, il est vrai, que les nouvelles directions générales créées se transformassent en lieux de refuge pour les servilités intrigantes, en lits de repos pour les dévoûmens sans capacité.

Les meilleures choses ne sont bonnes qu'à la condition de les préserver de l'abus. Chauffée un certain degré, ce n'est plus la vitesse, c'est la mort que donne la machine à vapeur. Si on érige en doctrine ce qui existe malheureusement en fait parmi nous, si l'on érige en doctrine qu'on abusera de tout, il est inutile de songer à sauver rien. Il n'y a plus qu'à se résigner et qu'à attendre le jour alors inévitable d'une révolution nouvelle. Il y a peu de révolutions sans excès, il n'y a pas de révolutions sans causes. Toutes les révolutions ne se justifient pas, mais toutes s'expliquent.

Les hommes qui sont aujourd'hui en posi-

---

(1) ETUDES POLITIQUES, par M. ÉMILE DE GIRARDIN, *Nouvelle classification des attributions ministérielles.* Un volume avec cette épigraphe : *Simplifier.*

tion de prétendre au pouvoir sont comptés : ils sont connus. Là où M. Thiers et M. Guizot ont échoué, nul ne réussira s'il ne s'y prend *autrement* et s'il se propose seulement de faire *mieux*. Il ne faut pas se faire, à cet égard, les illusions qui se firent en 1839, peut-être de très bonne foi, MM. Thiers et Guizot, qu'en tout cas ils surent habilement faire partager au pays, lorsqu'ils prirent le commandement de l'opposition sous le nom de Coalition, et s'offrirent en ces termes au corps électoral :

« Tant que le cabinet subsistera, toutes » choses resteront ou seront remises en sus- » pens et en question ; la dignité et la sécurité » du pays chancelleront également... »

Au bout des mêmes illusions seraient les mêmes déceptions. Non , on ne ferait pas *mieux* ; donc, il faut faire *autrement*.

Il faut faire ce qu'indique avec raison M. Guizot ; il faut que le cabinet qui sera appelé à remplacer le ministère actuel vise plus haut et plus loin qu'à s'assurer la majorité dans les chambres ; il faut qu'il vise à se concilier aussi la majorité dans le pays ; il faut qu'il réponde à tous les besoins légitimes dérisoire-

ment ajournés ; il ne faut pas qu'il soit une *mince* agrégation d'individus isolés, s'affaiblissant eux-mêmes en y entrant; il faut enfin qu'il ait des convictions et des idées.

VII.

Tout POUR le peuple ! sinon tout PAR lui !
GUIZOT.

« Les idées s'expriment par des mots, mais les mots doivent exprimer des idées.

» Quatre mots ont la prétention d'être les quatre angles de l'édifice politique au frontispice duquel est écrit : *Juillet* 1830.

» Ces quatre mots sont :

» **LA PAIX** ; **L'ORDRE** ;
» **LA LIBERTÉ** ; **L'ÉGALITÉ** ;

» Ces mots expriment-ils des idées, ou ser-

vent-ils seulement de noms à quatre figures allégoriques ?

» C'est ce qu'il importe de rechercher.

» Il ne suffit pas de dire : le parti conservateur veut la PAIX, l'ORDRE, la LIBERTÉ, l'ÉGALITÉ ; tous les régimes qui se sont succédé en France depuis un demi-siècle, tous les partis ont tenu ce même langage. Napoléon, durant tout son règne, n'a laissé échapper aucune occasion de proclamer que la Paix était l'objet de ses vœux les plus chers. Le 25 juillet 1830, la Restauration déclarait encore que les ordonnances qu'elle venait de signer n'étaient qu'un retour à la Charte et n'avaient pas pour but « de changer nos institutions, » mais de les consolider, de les rendre plus » immuables. »

» Vouloir la Paix, l'Ordre, la Liberté, l'Egalité, c'est vouloir ce qui doit les rendre durables.

» La Paix qui ne repose pas sur la solidarité des intérêts, qui seule fait la solidité des alliances, est une paix précaire et dispendieuse; ce n'est pas la paix, c'est une trève. Malheur au pays qui s'endort sur la foi de cette erreur de noms !

» L'Ordre qui n'est fondé que sur l'intimidation légale et la force armée, est un ordre fragile et qui n'existe qu'en apparence; ce n'est pas l'ordre, c'est la compression : au bout de la compression est l'explosion. Malheur au gouvernement qui confie exclusivement son avenir à la fidélité de son armée, à la vigilance de sa gendarmerie, à la rigueur des lois!

» La Liberté qui ne doit qu'à la défaite du pouvoir les triomphes, quels qu'ils soient, qu'elle a remportés, la liberté qui n'est pas l'accord sincère du droit et du fait marquant le progrès du temps, la maturité de la raison, l'âge de la majorité politique accompli pour une nation, est une liberté fugitive, suspecte et ombrageuse, menaçante et menacée; ce n'est pas la liberté : c'est une bataille perdue, c'est une revanche à prendre, c'est une réaction; ce n'est pas un germe. Malheur au pouvoir qui se souvient qu'il a été vaincu et qui n'a accepté la liberté que comme une capitulation !

» L'Egalité, qui n'est pas l'aristocratie intellectuelle, la légitimité par le travail de toute élévation, l'égalité qui procède par l'abaissement de ce qui est au-dessus de son niveau, au lieu de procéder par l'exhaussement de ce

qui est au-dessous, qui agite la lie du vase et l'attire du fond à la surface, décourage la capacité et encourage la présomption, affaiblit ce qui est fort au lieu de fortifier ce qui est faible, apauvrit les riches sans enrichir les pauvres, fait le sol à son image par l'excès du morcellement, entretient l'envie et éteint l'émulation, est une égalité funeste; ce n'est pas l'égalité, c'est la décadence. Malheur à la société qui se laisse glisser sur cette pente !

« Les révolutions sont les idées d'une épo» que (1) », a dit un grand historien qui est un grand orateur et qui fut un grand poëte; interrogeons donc sans illusion comme sans dénigrement ce passé que nous avons vu naître, dont le laborieux enfantement dura trois grandes journées, dont le berceau fut une barricade, dont le premier pas restera marqué par la charte du 7 août 1830 !

§ I. — LA PAIX.

» Il y a un tiers de siècle que dure la paix. Il n'y a pas d'exemple dans l'histoire de l'Europe d'une paix qui ait duré aussi longtemps ;

---

(1) *Histoire des Girondins.*

elle a montré qu'elle était à l'épreuve des révolutions, car ni la révolution de 1830, ni aucune des petites révolutions qui ont éclaté à la suite n'ont eu le pouvoir de la rompre. Ce serait assurément tomber dans l'injustice et l'exagération que de prétendre que cette trève prolongée n'a pas porté de fruits, qu'elle n'a pas concouru au progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Mais ce progrès n'a pas été particulier à la France; il lui a été commun avec toutes les autres nations qui en ont également joui, et qui, peut-être, en ont encore plus profité. En ce qui concerne la Grande-Bretagne, il n'y a aucun doute à cet égard. Pour être juste, il faut aussi reconnaître que le maintien de la paix est un mérite que peuvent revendiquer tous les gouvernemens de l'Europe, et qui n'appartient à aucun d'eux exclusivement. Cependant, malgré cet accord apparent, la paix existe plutôt à l'état de fait qu'à l'état d'idée. Des élémens nouveaux : la navigation à vapeur, les chemins de fer, le perfectionnement général des voies de communication et de transport sont venus modifier, changer les rapports des peuples entre eux; mais il ne pa-

raît pas que ce qu'on appelle la *Politique* ait encore bien compris toute l'importance de cette révolution pacifique, accomplie sans coups de fusils tirés, sans échafauds dressés. La diplomatie continue de négocier un livre d'histoire à la main, tournant le dos à l'avenir, interrogeant exclusivement le passé. Aussi n'est-ce plus la diplomatie qui mène le monde; l'industrie a pris sa place et conduit, à leur insu, plus d'un souverain et d'un ministre! Faut-il citer un exemple? Par quelle voie l'Allemagne s'achemine-t-elle vers l'unité politique? par le Zollverein. Qu'est-ce que c'est que le Zollverein, si ce n'est pas l'industrie remorquant la diplomatie, comme on voit sur les chemins de fer des locomotives remorquer des messageries, comme on voit sur l'Océan des steamers traîner à leur suite des frégates? Bientôt un mois suffira pour visiter toutes les capitales de l'Europe, pierres précieuses, perles fines incrustées dans une couronne de fer. Déjà toutes les barrières s'abaissent, les préventions s'effacent, les rivalités se transforment, les compagnies de chemins de fer ont donné le signal : elles échangent entre elles le matériel qui leur sert à transporter voyageurs et marchandises,

afin de s'épargner réciproquement des pertes de temps et des frais. Les wagons de la compagnie de Paris vont à Bruxelles; les wagons de la compagnie de Bruxelles viennent à Paris. Tout le monde y gagne : compagnies, marchandises et voyageurs. Tandis que l'industrie rapproche chaque jour ainsi plus étroitement tous les peuples, et fonde la grande unité du Rail, ombrageux, les gouvernemens se tiennent encore éloignés les uns des autres. En eux, l'esprit de conquête a disparu, mais l'habitude de la défiance a persisté. Pourquoi ? — Il ne faut pas craindre de le répéter fréquemment! c'est que la paix ne s'est pas encore élevée du niveau du fait à la hauteur de l'idée. C'est ainsi qu'en tout l'expérience qui découvre et qui perfectionne a devancé la science qui commente et qui explique. Les gouvernemens sont manifestement en retard sur les peuples. Les gouvernemens en sont encore, ruineux anachronisme, à construire, à réparer des fortifications, à maintenir dans toute l'absurdité de sa rigueur le régime des servitudes militaires, à entretenir à grands frais des armées permanentes qui énervent en eux toute grandeur! Pour-

quoi de tels contresens? C'est qu'ils n'ont pas encore dépouillé la vieille diplomatie; c'est qu'ils vivent encore sur le souvenir de rivalités éteintes; c'est qu'ils ne se sont pas encore rendu un compte exact des solidarités nouvellement créées, c'est qu'aucun d'eux n'a encore osé donner aux autres l'exemple du désarmement. Il appartenait à la France de prendre cette initiative plus hardie en apparence qu'en réalité! Si elle l'eût prise, il y a dix ans, alors qu'elle le pouvait déjà faire sans imprudence, elle eût économisé deux milliards au moins. Avec cette somme, elle eût sillonné de chemins de fer son vaste territoire, se fût emparé du transit européen, eût rectifié ses routes, amélioré ses ports et sa navigation fluviale, fait disparaître cette multitude d'obstacles qu'apportent à la consommation et à la production sur son marché intérieur l'exagération des frais de transport, la barbarie des octrois et l'excès de certains impôts. Au lieu d'être obérées, les finances de la France, celles du continent, seraient admirables, et le crédit dont ils jouiraient serait tel qu'il leur permettrait de faire face à toutes les avances qu'exi

ge avec raison l'escompte de l'avenir au profit des générations présentes. Bien habile est l'Angleterre, qui sait attiser cette défiance ombrageuse des gouvernemens entr'eux, défiance qui se traduit par la charge écrasante d'armées permanentes, débris d'un édifice qui s'écroule, primes d'assurances payées sans proportion avec la probabilité du risque. L'argent que la France et le Continent dépensent ainsi à équiper des soldats en temps de paix, est toujours cela de moins qu'ils ne dépensent pas en grands travaux publics, dont profiteraient leur agriculture, leur industrie, leur commerce, leur marine, et cela de plus qui tourne à l'avantage de l'Angleterre et de la durée de son monopole.

» Qu'on ne dise pas que les Anglais dédaignent un pareil calcul! Manquent-ils jamais aux courses de chevaux, dont ils nous ont donné l'exemple, d'égaliser avant le départ, au moyen de feuilles de plomb, le poids des jockeys? Ce que l'Angleterre fait ouvertement pour ses jockeys, elle le fait indirectement contre ses rivaux. La France et le Continent traînent volontairement au pied les boulets de leurs canons. L'Angleterre sait que la France ne tarderait

pas à devenir trop prospère et trop puissante si celle-ci ne se croyait pas, en vue d'une éventualité fantastique, tenue de consacrer annuellement le quart d'un budget de quinze cents millions à l'entretien d'un effectif militaire dont le résultat le plus certain est d'enlever au travail les bras les plus robustes. Ni les Etats-Unis ni l'Angleterre ne sont tombés dans cette faute; aussi, que l'on compare entre l'immense parti que ces deux Etats ont su tirer de la paix et les fruits médiocres que nous en avons recueillis.

» Il faut lire le *Mémorial de Saint-Hélène* pour y voir comment Napoléon, le génie de la guerre fait homme, comprenait la paix :

« A Amiens, disait-il, je croyais de très bon-
» ne foi le sort de la France, celui de l'Eu-
» rope, le mien fixés, la guerre finie. C'est le
» cabinet anglais qui a tout rallumé; *c'est à*
» *lui seul que l'Europe doit tous les fléaux qui*
» *ont suivi, lui seul en est responsable;* pour
» moi, j'allais me donner uniquement à l'ad-
» ministration de la France, et JE CROIS QUE
» J'EUSSE ENFANTÉ DES PRODIGES. Je n'eusse
» rien perdu du côté de la gloire, mais beau-
» coup gagné du côté des jouissances; j'eusse

» fait la *conquête morale* de l'Europe, comme
» j'ai été sur le point de l'accomplir par les
» armes. De quel lustre on m'a privé !

» ... J'avais le projet, à la paix générale,
» d'amener chaque puissance à une immense
» réduction des armées permanentes.

»... J'eusse voulu un institut européen, des
» prix européens, pour assurer, diriger, coor-
» donner toutes les sociétés savantes de l'Eu-
» rope.

»... Alors peut être, à la faveur des lumiè-
» res universellement répandues, devenait-il
» permis de rêver, pour la grande famille eu-
» ropéenne, l'application du congrès améri-
» cain ou celle des amphyctions de la Grèce;
» et quelle perspective alors de grandeur, de
» jouissances, de prospérité, quel grand et
» magnifique spectacle ! »

» Ainsi comprise, la paix n'est plus l'intermittence de la guerre, c'est un système; ce n'est pas seulement le fait, c'est l'idée. Il ne faut pas se bercer dans une illusion funeste : ce qui existe aujourd'hui est l'isolement armé, ce n'est pas encore l'association pacifique. » *La paix partout, la paix toujours,* » sont de belles paroles auxquelles il n'a manqué, pour ê-

tre glorieuses et fécondes, que d'avoir un sens, d'exprimer une pensée, d'être une conviction d'homme d'Etat, et non pas seulement un mouvement d'orateur.

» La grande ère pacifique, industrielle et intellectuelle qu'on aperçoit de loin, dès qu'on s'élève assez haut, ne s'ouvrira qu'à partir du jour où la France et le Continent, ces frères ennemis, auront enfin compris la nécessité d'une confédération maritime destinée à rétablir l'équilibre que la suprématie navale de l'Angleterre a rompu. Cette confédération maritime, cette réconciliation continentale est le couronnement nécessaire de l'édifice politique, industriel et commercial, dont le Zollverein a posé la première pierre. L'œuvre ne saurait rester inachevée !

§ II. — L'ORDRE.

» Ainsi que la paix, l'ordre est un fait, il n'est pas une idée. L'ordre règne, il ne gouverne pas. La moitié de la tâche seule est remplie. L'ordre matériel a vaincu l'émeute dans les rues ; mais l'ordre moral n'a pas dissipé l'anarchie dans les esprits. Jamais ne furent plus vraies ces paroles empruntées à un écrit de M.

Guizot: « La société offre l'image de ce chaos
» si bien défini par ces paroles: Chaque chose
» n'y est point à sa place, et il n'y a pas une
» place pour chaque chose. »

» Au sein d'une société démocratique nouvelle, comme aux Etats-Unis, où les populations manquent au sol ;plus que le sol ne manque aux populations, l'ordre n'est pas difficile à instituer; est propriétaire à peu près qui veut aller défricher. Mais, au sein d'une vieille société révolutionnée qui, de monarchique qu'elle était, tend à devenir démocratique, où la loi et l'autorité religieuse se sont affaiblies, où la propriété est le partage du petit nombre envié par le grand, où s'élève cette double difficulté :—un territoire étroitement limité par des traités que la guerre seule pourrait rompre; une population dont l'accroissement annuel est plutôt stimulé que contenu par la misère; au sein d'une telle société, l'ordre à la fois moral et matériel est moins facile à constituer; mais est-il impossible? Il ne doit pas l'être, car s'il n'existait pas des moyens de l'établir, il faudrait douter et de la bonté de Dieu et du génie de l'homme; et comment douter du génie de l'homme, après toutes

les conquêtes qui lui sont dues, après tous les miracles que nous lui voyons accomplir! Tout le parti qu'on pourrait tirer d'une administration où l'émulation jouerait le rôle que joue la concurrence dans l'industrie, on semble l'ignorer encore. Une loi judicieuse sur l'instruction publique pourrait être à notre société ce que sont aux salles de spectacle les billets moyennant lesquels chacun a sa place marquée: un moyen de division et de classement. Sans doute, ceci existe déjà en partie, mais d'une manière imparfaite. L'instruction primaire, secondaire et supérieure, représentent bien trois étages distincts; mais une telle division est évidemment insuffisante, et la loi du 28 juin 1833 sur l'instruction primaire, qu'on a tant vantée, est une loi sans portée, bien plus propre à aggraver encore le désordre moral qu'à le faire cesser. «*Celui-là qui est maître de l'éducation peut changer la face du monde*,» avait dit Leibnitz. Belles paroles qui n'ont été comprises ni par le ministre qui a conçu la loi du 28 juin 1833, ni par les chambres législatives qui l'ont votée. Comment l'ordre moral existerait-il au sein de notre société, lorsque notre jeunesse est tirée en sens contraire par deux enseigne-

mens : l'enseignement religieux qui s'empare de ses premières impressions, l'enseignement philosophique qui les efface?

» Comment l'ordre moral existerait-il là où le gouvernement, qui devrait donner constamment l'exemple du respect scrupuleux de la loi, ne craint ni de l'éluder, ni de la violer?

» Comment l'ordre moral existerait-il avec un code pénal qui semble n'avoir d'autre mission que celle de remplir les prisons plus vite qu'elles ne se vident, et qui ne voit pas qu'il ne fait qu'aggraver la perversité qu'il a la prétention de punir? Rare est l'exception, quand celui qui fut condamné à l'emprisonnement ne sort pas criminel de la maison de correction où il est entré coupable, quand il n'en sort pas plutôt flétri que puni, perverti qu'amendé. Notre code pénal est une machine qui fonctionne sans que l'on se rende compte des effets désastreux qu'elle produit, de l'influence contagieuse qu'elle exerce, des perturbations profondes qu'elle jette. La prison et le bagne sont l'école et le collége du crime. On le sait, et cela n'empêche pas de prodiguer la peine de l'emprisonnement même préventivement! Mais, dit on,

comment la société se défendra-t-elle si elle n'est au moins protégée par l'action salutaire de l'intimidation ? Redoutable intimidation, en vérité, que celle qui n'enfante que cette inépuisable succession de récidives dont nous sommes tous les jours les témoins, qui d'apprentis du crime fait des professeurs ! L'intimidation est un principe usé qui a fait son temps. Si on ne l'avait pas ainsi compris, on n'eût pas aboli tant de supplices dont il ne reste plus aujourd'hui que la hideuse nomenclature et l'épouvantable souvenir. L'année 1832 a vu disparaître de notre Code pénal la peine du carcan et la section du poignet droit sur l'échafaud avant l'exécution à mort. Quel principe désormais est appelé à prendre la place de l'intimidation ? C'est ce qu'il s'agit de chercher, c'est ce qu'on ne saurait indiquer ici incidemment.

» Comment l'ordre moral existe t-il au sein d'une société où les plus divins préceptes de la religion de l'immense majorité sont contredits par les faits les plus manifestes ? — Voilà un coupable que le repentir a purifié : la religion n'est pas la seule qui l'ait absous ; le temps marqué à la durée de sa peine est expi-

ré ; ce n'est plus un condamné, c'est un libéré... Que va-t-il devenir ? La flétrissure survit au châtiment et au repentir; elle le suit partout et partout l'isole. Ainsi, quand ce n'est pas de la perversité que naît la récidive, c'est du désespoir. Que faire pour mettre la religion et la société d'accord?—Faites ce que fait l'industrie quand elle rencontre un obstacle qui l'arrête dans sa marche. En appeler à la méditation et au génie.

» Laisser les choses suivre insoucieusement leur cours, et trouver que tout est bien, pourvu que l'émeute n'éclate pas dans la rue, ou soit promptement réprimée, voilà ce qu'on appelle l'ordre. L'optimisme, c'est l'ordre moral, comme l'isolement armé est la paix.

§ III. — LA LIBERTÉ.

» La liberté est fidèlement représentée par l'arbre qui porte son nom. Ni racines qui poussent, ni feuilles qui verdissent.

» La liberté individuelle garantie par la charte n'est pas suffisamment garantie par les lois; l'article 93 du code d'instruction criminelle prescrit que, dans le cas de mandat d'amener, tout individu arrêté sera interrogé dans les

vingt-quatre heures. Cependant combien d'arrestations arbitraires ont eu lieu qui se sont prolongées avec une négligence coupable! Le pouvoir n'a pas assez le respect de la liberté; il s'en défie trop; aussi la liberté use-t-elle envers lui de représailles. Ce sont là deux torts, qui, loin de se justifier, s'aggravent par la réciprocité. Le Code d'instruction criminelle (articles 603 et 604) ordonne qu'indépendamment des prisons pour peines, il y aura dans chaque arrondissement une maison d'arrêt pour y retenir les prévenus, et que ces maisons d'arrêt et de justice seront *entièrement distinctes* des prisons pour peines. A l'époque, en 1808, où fut mis en vigueur le code d'instruction criminelle, cette distinction était tout ce qu'elle pouvait être; mais aujourd'hui, elle n'est plus suffisante. La nécessité admise de la détention préventive, c'est aux maisons d'arrêt, avant tout, qu'un gouvernement vigilant, prenant au sérieux la première de nos libertés, eût dû appliquer déjà le régime de l'emprisonnement individuel ou cellulaire. Il peut y avoir deux opinions sur ce régime appliqué aux prisons pour peines; mais il n'y en a qu'une sur ce régime appliqué aux maisons

d'arrêt, à des maisons où, par suite d'une méprise, le plus honnête homme court le risque d'être jeté pêle-mêle avec des meurtriers et des voleurs, la femme la plus pure avec les femmes les plus infâmes. Qu'un si monstrueux état de choses ait pu se perpétuer si longtemps, qu'il ne révolte pas plus vivement la conscience publique, c'est là un fait qui tendrait à prouver qu'en France on tient plus à l'ombre de la liberté qu'à sa réalité.

»La liberté de la presse a trompé pour le moins autant de défiances qu'elle a déçu d'illusions. N'ayant de limites que la répression, en ce qui concerne les livres et les écrits non périodiques, la liberté est moins entière en ce qui concerne les journaux qui sont assujettis à une législation préventive et fiscale, dont on s'exagère d'une part la puissance tutélaire, d'autre part la puissance restrictive; on croit que le jour où les cautionnemens, cette garantie préventive, et le timbre, cette charge fiscale, seraient abolis, tout écrivain pourrait fonder un journal et le faire vivre. Erreur profonde! Le fonder, oui; le faire lire et le faire vivre, non. Le premier ministère qui aura de la condition d'existence des journaux une idée juste

n'hésitera pas à effacer toute démarcation entre les écrits qui sont périodiques et ceux qui ne le sont pas. Un gouvernement qui sacrifie ouvertement à la peur de dangers imaginaires, loin de s'affermir, s'affaiblit; car il donne à ses ennemis la mesure du peu de confiance qu'il s'inspire à lui-même. Croit-on que Napoléon se soit grandi dans l'estime de la postérité en élevant jusqu'à la hauteur de ses craintes Mme de Staël, en l'exilant, en faisant mettre le livre *De l'Allemagne* au pilon (acte qui nous paraîtrait aujourd'hui d'une puérilité ridicule), en ne se croyant pas assez fort, lui, si fort, pour gouverner avec la liberté de la presse? Il s'exprimait ainsi au sein du conseil d'Etat, le 1er décembre 1803: « Le caractère de la na-
» tion exige qu'on restreigne la liberté de la
» presse aux ouvrages d'un certain volume; il
» faut que les journaux soient soumis à une
» police sévère. » Croit-on que la Restauration eût abrégé sa durée, si elle ne se fût pas timidement abritée sous le régime de la censure et du privilége? La preuve que l'on peut régner et gouverner, en France, sans l'établissement de la censure, cette preuve est faite, car voici un roi qui compte dix-sept ans de règne, un

ministère qui va entrer dans la huitième année de son existence! Est-ce à dire que pour cela le gouvernement actuel doive occuper dans l'histoire une plus grande place que le gouvernement impérial, ou que le ministère du 29 octobre soit plus habile et plus courageux que le ministère Villèle? Non, cela prouve seulement combien il est facile, en n'allant pas au fond des choses, de prendre des fantômes pour des périls. S'il eût été possible de rétablir la censure sans violer formellement l'article 7 de la charte, nul doute que nous ne l'eussions vue revivre en 1835 et peut-être même avant. Ce qui l'atteste, c'est que là où la loi du 9 septembre 1835 a pu se croire permis de rétablir la censure, elle n'y a pas manqué. Ainsi, les dessins, gravures, lithographies et emblèmes, les théâtres et pièces de théâtres, ont été soumis au régime de l'autorisation préalable. Or, il n'est pas un seul argument qui ait été invoqué à cette époque en faveur de cette exception qui ne s'appliquât avec plus de force et de raison à la liberté de la parole imprimée. Qui oserait sérieusement prétendre que le gouvernement et la société eussent été désarmés parce que les pièces de

théâtre et les vignettes n'eussent pas été distraites du régime répressif pour être placées sous le régime préventif, enlevées au droit commun pour être rangées dans l'exception ? Ces contre-sens ne sont rappelés ici que pour montrer que la liberté de la presse n'est également qu'un fait, qu'il a bien fallu subir ne pouvant le changer, un fait et non point une idée. La différence qu'il y a entre le fait et l'idée est celle qui existe entre le grain de blé conservé dans un silo et le grain de blé semé dans un sillon. Celui-ci seul donne des épis. Aussi la publicité, qui aurait pu servir de fondement à tout un ordre nouveau, qui aurait pu rendre au gouvernement et au pays les plus grands services, n'a-t-elle porté que les tristes fruits sur lesquels la jugent des esprits superficiels ou timorés !

» Moins heureuse que la liberté de la presse, écrite en termes précis dans la charte, la liberté de l'enseignement ayant été, par un article final, reléguée en termes vagues au nombre des lois séparées qui devaient être ultérieurement présentées, la liberté de l'enseignement, promise en 1830, n'est pas même encore en 1847 un fait accompli. Plus elle s'éloigne d

point de départ, plus il semble qu'elle devrait se rapprocher du but. Eh bien! c'est le contraire qui a lieu. Aujourd'hui, la liberté de l'enseignement soulève plus d'objections et rencontre plus de résistances qu'il y a dix ans. Elle en est à son troisième projet de loi retiré ou rejeté, et à son cinquième rapport; plus on discute cette question, et plus on l'obscurcit. Il n'en est cependant pas de plus simple! Là où la liberté de la presse existe, la liberté de l'enseignement doit également exister, sous peine d'inconséquence, car ce sont deux branches d'un même arbre. Quoi qu'on en puisse dire, la liberté de la presse n'est que la liberté de l'enseignement sous une autre forme. Ou l'Université n'est pas de bonne foi, ou elle se laisse égarer par la terreur d'un péril imaginaire, lorsqu'elle affirme que la liberté de l'enseignement constituerait un monopole au profit du clergé. Profonde serait l'illusion du clergé, s'il le croyait! Un gouvernement fort et vigilant eût empêché cette querelle de naître, ou l'eût vite apaisée; mais un gouvernement sans idées est un navire sans lest, qui va où le mène la vague,

» En résumé, qu'elle s'appelle liberté indivi-

duelle, liberté de la presse, liberté de l'enseignement, liberté des cultes, la liberté n'est pas à craindre tant qu'elle n'a pas à craindre pour elle-même.

§ IV. — L'ÉGALITÉ.

» L'égalité largement comprise, fidèlement traduite, supposerait une société parfaitement organisée, un pouvoir profondément convaincu de la vérité de ces paroles de **M.** Guizot: « Tout *pour* le peuple! sinon tout *par* lui! »

» L'égalité, cette autre gravitation universelle, attend encore le Newton qui en découvrira les lois, car ce serait une erreur profonde, une illusion dangereuse de croire que pour fonder l'égalité parmi nous il a suffi de la proclamer dans la Charte en ces termes : « Les Français sont égaux devant la loi, quels » que soient d'ailleurs leurs titres et leurs » rangs. Ils contribuent indistinctement, dans » la proportion de leur fortune, aux charges » de l'Etat; ils sont tous également admissi- » bles aux emplois civils et militaires. »

» L'égalité ainsi définie n'est qu'une égalité dans les nuages, puisqu'elle dépend étroitement de l'esprit dans lequel la loi sera conçue, des bases sur lesquelles reposera l'im-

pôt, des conditions qui règleront l'admission aux emplois publics; mais ce ne serait pas sans témérité qu'on entreprendrait de faire refluer vers sa source le torrent démocratique qui a déjà emporté deux fois dans son cours impétueux les arches de la royauté, de ce pont séculaire jeté entre les générations, dans le but de faciliter le passage de l'une à l'autre. Trop faible pour contenir le flot, il faut être assez habile pour le diriger. Inutile de songer à élever à grand' peine des digues pour s'en garantir; il s'en irriterait et les romprait; c'est le contraire qu'il faut faire : il faut en creuser profondément le lit.

» On demandait à Newton comment il était parvenu à la connaissance précieuse des admirables lois qu'il avait découvertes; il répondit ces paroles que la postérité a recueillies : « *En y pensant toujours.* » Ce n'est également qu'en y pensant toujours qu'on peut espérer de trouver les véritables lois de l'égalité sociale. Mais où est le ministre qui y pense? Cependant les trouver sera la gloire d'un règne, les chercher est le devoir de quiconque aspire à gouverner.

» Un jour s'est levé où le privilége de la nais-

sance n'a plus suffi pour maintenir le gouvernail aux mains de la noblesse; *un jour se lèvera où le privilége du cens ne suffira plus pour maintenir l'aviron aux mains de la bourgeoisie.* Il serait sage de le prévoir et de s'y préparer. Nier l'évidence ne la détruit pas; fermer les yeux à la lumière n'enlève rien à son éclat. *Précisément parce qu'il est douteux que nous voyions le cens électoral abaissé, il est certain que nous le verrons supprimé.* Alors d'autres garanties seront imposées à l'exercice de la fonction qui consiste pour le contribuable à élire son mandataire, garanties posées dans une grande loi de classement par l'instruction publique, garanties qui, sans le briser, sauront élever le niveau de l'égalité.

»L'égalité, telle qu'elle est ici comprise, c'est l'universalité des intérêts dans leur diversité, équitablement et sincèrement représentés, de telle sorte qu'aucun ne soit ni préféré, ni sacrifié, mais que tous soient étroitement subordonnés à l'intérêt public; c'est la majorité de droit substituée à la majorité de fait, ou plutôt c'est la majorité réunissant le fait et le droit; c'est la liberté du concours: c'est-à-dire que tous soient admis à soutenir leurs prétentions; mais

ce n'est pas à dire que tous soient aptes à les justifier; c'est l'entier développement des facultés humaines et des supériorités sociales, l'application inflexible de ce principe essentiellement conservateur et progressif, que toutes les supériorites de fait soient reconnues de droit ; c'est l'Etat, dans un grand intérêt commun, organisant le recrutement de son contingent civil, comme il a su organiser le recrutement d son contingent militaire, choisissant les esprits les plus élevés, les raisons les plus droites, les caractères les plus fermes, comme il choisit les tailles les plus hautes, les constitutions les plus saines, les natures les plus robustes; présentement, c'est ce qui n'a pas lieu: l'Etat n'a le plus souvent, pour recruter ses administrations les plus importantes, que les esprits sans initiative, sans vigueur et sans portée, les traînards des écoles, des colléges et des facultés, que la difficulté de s'ouvrir un passage à travers la foule a rebutés; c'est enfin le droit de l'intelligence succédant au droit de la naissance, le droit divin de la capacité.

» L'Egalité, si elle n'est pas cela, c'est l'abaissement de notre nation; c'est la confusion dans tous les rangs; c'est l'anarchie dans toutes les

relations; c'est l'autorité mise en question et en péril par l'ignorance ; c'est la lutte toujours prête à éclater entre la force armée, mais limitée, et la force sans armes, mais aussi sans limites; c'est le travail souverain du communisme ; c'est enfin la révolution expectante, comme l'éruption d'un volcan qui vient de s'éteindre est le prélude certain de l'éruption qui va s'allumer.

» Si la médiocrité a moins d'obstacles à franchir que la supériorité ; si la servilité sert et si la fermeté nuit ; si l'initiative est écartée et si l'impuissance est accueillie ; si le mérite n'a aucun droit et si l'intrigue a tous les titres ; si la conscience isole et si la corruption rapproche ; si l'intérêt public est en mépris et si l'intérêt privé est en honneur, quelles barrières assez fortes, quelles mailles assez étroites pourront arrêter au passage toutes les prétentions impérieuses, toutes les présomptions insolentes, toutes les basses ambitions ! Et de quel droit d'ailleurs les arrêterait-on si elles ne sont pas tenues de se justifier ?

» L'égalité sans l'ordre le plus parfait, sans la justice la plus stricte, est la pente qui mène à l'abîme toute vieille société.

» Nous oublions trop que les plus grands empires du monde ont tour à tour péri. Après leur chute, on a recherché les causes de leur décadence. Œuvre vaine ! c'est avant leur chute qu'il eût été salutaire qu'un tel soin fût pris par des penseurs tels que Montesquieu.

—

» Il faut s'arrêter, car un article n'est pas un livre, et l'espace manquerait pour conclure :

» Deux ou trois idées fixes qui ont servi de phare à l'Angleterre, ont suffi pour lui donner dans le monde la première place : celle qui nous avait longtemps appartenu.

» Faute d'idées justes, poursuivies avec persévérance, présentées sous la forme qui sait conquérir la popularité, la France débordée par les faits, maîtrisée par les événemens, ballottée par les incidens, abusée par les mots, prenant l'ombre pour la proie, tourbillonne dans le vide, tombe dans l'anachronisme, s'agite dans l'inconséquence, s'amoindrit dans le détail, s'égare dans l'expédient, s'épuise dans la prodigalité, se compromet dans l'intrigue, s'avilit dans la corruption.

—

» C'est par les idées que la France, qui ne vient plus aujourd'hui qu'en quatrième ordre, après l'Angleterre, la Russie, les États-Unis, c'est par les idées qu'elle reprendra son légitime ascendant; c'est en élevant l'*Egalité*, la *Liberté*, l'*Ordre* et la *Paix* aussi haut qu'elle a porté les *Arts*, les *Lettres*, la *Science* et la *Gloire*. »

LES ÉVÉNEMENS.

27 octobre 1847.

VIII.

> Pourquoi donc tout le monde vous croit-il, pourquoi vous-mêmes vous sentez-vous faibles ? Pourquoi toujours chancelans dans votre position, toujours flottans dans vos alliances, vous voit-on également inquiets, également incapables de garder et de quitter vos amis ? Pourquoi votre présent est-il-si peu sûr et contient-il si peu d'avenir ? Vous voyez bien que, malgré la prospérité, malgré le calme public, il y a en vous-mêmes un vice qui vous ronge. Le vice est surtout dans la direction, dans le système de votre gouvernement. Il est aussi dans l'usage mesquin que vous faites du pouvoir. GUIZOT.

Le calcul des probabilités, appliqué à la mortalité humaine, aux risques maritimes, aux cas d'incendie ou d'inondation, a donné

naissance à une science nouvelle, qui n'est encore qu'à son berceau : — celle des assurances. Le calcul des probabilités appliqué à la vie des nations, aux cas de guerre et de révolution, est le fondement de toute haute politique. Selon que ce calcul est rigoureux ou faux, approfondi ou dédaigné, la politique est glorieuse ou funeste, grande ou petite. Gouverner, c'est prévoir. Ne rien prévoir, ce n'est pas gouverner, c'est courir à sa perte. Qu'est-ce qu'un souverain exilé ? Qu'est-ce qu'un despote déchu ? Qu'est-ce qu'un conquérant détrôné ? Le jour où Napoléon écrivait : « *Je dépends des » événemens, je n'ai pas de volonté ; j'attends » tout de leur issue* ; ce jour-là, l'Empereur n'était pas l'Empereur, il n'y avait plus en lui que l'homme pesant moins dans les balances humaines que M. Crochon déposant, le 22 juin 1815, sur la tribune de la chambre des représentans, le projet de déclaration suivant : « *La » nation française renonce à jamais à toute con- » quête, à toute guerre offensive et d'ambition.* »

« J'ai toujours été gouverné par les circon- » stances, » dans cet aveu de Napoléon est l'explication de sa chute.

Il ne faut pas confondre les événemens avec

les incidens : les incidens sont des faits isolés, les événemens ont un lien entr'eux qui les rend solidaires ; les incidens surgissent, les événemens se déroulent. Les événemens ne s'improvisent pas, ils n'éclatent jamais sans être précédés de loin par des nuages dont il soit possible à l'œil exercé de calculer la marche. La grande politique prévoit les événemens, écarte les incidens, les simplifie ; la petite politique, au contraire, s'attache aux incidens, les exagère et néglige les événemens.

Souverains et ministres prennent trop rarement le temps de se recueillir, de jeter un regard en arrière, en avant, et autour d'eux ; de se demander où ils vont ? Le succès et l'adulation les enivrent, le revers et l'ingratitude les abattent : dispositions également mauvaises que l'abattement ou l'enivrement pour méditer avec fruit, pour juger les hommes avec discernement, pour apprécier les événemens avec tact ! Méditer, ce n'est pas hésiter quand il ne reste plus qu'à choisir à peu près au hasard entre deux résolutions extrêmes ; méditer, c'est étudier les probabilités afin de s'y préparer de loin ; c'est, au nom du passé et du présent, interroger l'avenir. Ainsi consulté, l'ave-

nir déconcerte moins souvent qu'on ne croit les desseins qu'il a inspirés. L'imprévoyance des hommes fait la part de l'imprévu dans le monde beaucoup plus grande qu'elle ne devrait être.

Sur quelles probabilités la politique de la France est-elle assise? C'est ce qu'il serait impossible de démêler et de dire.

Quel but se propose-t-elle?

En vue de quels événemens se tient-elle prête?

Quels sont ses alliés? quels sont ses rivaux? quels sont ses ennemis?

Quels sont les dangers qui lui paraissent imminens ou lointains?

Est-ce la guerre?

Quelle guerre? générale ou partielle? sur terre ou sur mer?

Est-ce une révolution?

Quelle révolution? politique ou sociale? par ou contre les classes moyennes?

Entre plusieurs risques, il faut choisir le moins éloigné et le plus à craindre; c'est le meilleur moyen de le conjurer, car le pays qui nourrit la prétention de se mettre à l'abri de toutes les éventualités s'affaiblit en vains

efforts, s'épuise en ruineux sacrifices, et ne réussit à se mettre à l'abri d'aucune. Ce n'est pas de la prudence, c'est de la présomption. Diviser ses forces, c'est multiplier les périls.

Quel est donc, pour la France, le risque le moins éloigné et le plus à craindre ? Est-ce une guerre partielle sur terre ? — Non; avec la solidarité que les traités de 1815 et trente-trois années de paix ont établie et resserrée, solidarité qui lie étroitement tous les Etats de l'Europe entre eux, toute guerre partielle est devenue improbable et impossible. Une guerre isolée soit entre la France et la Prusse, soit entre la France et l'Autriche, soit entre la France et la Russie, ne saurait se concevoir, encore moins s'expliquer. Toute guerre partielle sur terre étant impossible, une guerre générale sur terre est-elle moins improbable? Pourquoi une guerre générale éclaterait-elle? De toutes parts, les esprits tendent plus que jamais à repousser l'idée de guerre ; maintenant, les nations ne cherchent plus leur grandeur que dans l'affermissement de leur crédit, dans le perfectionnement de leurs voies de communication et de transport, dans le progrès de leur agriculture et de leur industrie, dans la conclusion

de traités de commerce avantageux. Les questions de frontières ont fait place aux questions de tarifs, et avec raison. Que signifieraient à présent toutes ces anciennes questions de *frontières naturelles* tant controversées, pour lesquelles il s'est ouvert tant de négociations, livré tant de batailles, versé tant de sang, exposé tant de nationalités? Fleuves, océans, montagnes, ont cessé d'être des frontières inaccessibles, depuis que la navigation à vapeur permet de débarquer des armées sur toutes les rives, sur toutes les côtes, depuis qu'on a vu les chemins de fer perforer les montagnes et les convertir en souterrains. Telle est l'impulsion des idées et des intérêts qui pousse peuples et gouvernemens dans cette voie nouvelle, que nous avons appelée l'*Unité du Rail*; telle est la force de cette impulsion, que les hommes qu'on eût fait servir à une autre époque à se disputer les rives du Rhin, on les emploiera un jour peut-être à creuser sous le lit de ce fleuve un tunnel pareil à celui que Brunnel a creusé sous le lit de la Tamise!

Il faut aux grands peuples de grandes tâches, ils ont besoin de s'illustrer; durant des siècles, ce besoin n'a pu se satisfaire que par la

guerre, les victoires et les conquêtes ; mais les peuples commencent à voir ailleurs la grandeur et la gloire. A l'aide de la Vapeur et de l'Electricité, changer les lois de l'espace et du temps, ici en passant sous les fleuves ou traversant les montagnes pour mettre en communication deux embarcadères, là en perçant des isthmes pour unir par un canal deux mers séparées, l'Atlantique à l'Océan pacifique, ou la mer Rouge à la Méditerranée, et abréger ainsi la navigation du monde; ailleurs en donnant à toutes les villes d'un royaume le moyen de correspondre entre elles en quelques minutes ; partout, enfin, aplanir les obstacles, défis jetés par la nature au génie de l'homme, voilà le but vers lequel se tournent les regards de l'Europe tout entière !

Où donc règne le souverain dont l'ambition surannée menace de rallumer la guerre ? Qu'est-ce que gagnerait la Russie à prendre un autre chemin que celui qui doit la conduire un jour à Constantinople ? Elle sait que le plus long pour elle sera le plus sûr, et que ce n'est pas par la guerre qu'elle arrivera au but marqué à son ambition. Elle n'ignore pas qu'en soulevant contre elle toutes les nationalités

menacées, elles les jetterait éperdues dans les bras de la France? Ce serait insensé.

Qu'est-ce que la France, à son tour, aurait à gagner à déchirer des traités prescrits par trente années de paix? Dût-elle y gagner la rive gauche du Rhin, qu'il est douteux qu'elle eût à s'en applaudir, car une telle conquête n'aurait pas lieu sans resserrer étroitement de nouveau, entre peuples et gouvernemens, le lien qu'a détendu l'esprit de liberté succédant à l'esprit de nationalité. Le sol ne manque pas à la France, car à quelques jours de Paris, à quelques heures de Marseille, elle a tout un vaste territoire à peupler; elle a toute l'Algérie à coloniser. Une guerre générale ne saurait donc être mise au rang des probabilités. La France égarée est le seul Etat qui pourrait la faire naître par une aggression injuste; la France pacifique n'en a aucune à craindre, car il n'est pas un gouvernement qui fût assez sûr de son peuple pour la tenter!

Aucune guerre partielle n'étant possible, aucune guerre générale n'étant probable, pourquoi donc la France, qui a déjà à porter le lourd fardeau d'une dette s'élevant à plus de six milliards en capital, et à plus de 300 mil-

lions en arrérages, s'impose-t-elle encore le poids d'un effectif militaire qui absorbe le quart d'un budget de quinze cents millions? N'est-ce pas là une grave inconséquence, un ruineux contresens? La France en est-elle plus forte, plus respectée? Non; car le pied de paix et le pied de guerre de chaque Etat se règlent sur le pied de paix et le pied de guerre de ses voisins et de ses rivaux. C'est ce que Montesquieu a parfaitement expliqué, chapitre XVII de l'*Esprit des Lois*, intitulé : *De l'Augmentation des troupes* (1).

---

(1) *De l'augmentation des troupes.*

Une maladie nouvelle s'est répandue en Europe; elle a saisi nos princes et leur fait entretenir un nombre désordonné de troupes. Elle a ses redoublemens, et elle devient nécessairement contagieuse; car, sitôt qu'un Etat augmente ce qu'il appelle ses troupes, les autres, soudain, augmentent les leurs; de façon qu'on ne gagne rien par là que la ruine commune. Chaque monarque tient sur pied toutes les armées qu'il pourrait avoir si ses peuples étaient en danger d'être exterminés; et on nomme paix cet état d'effort (*) de tous contre tous. Aussi l'Europe est-elle si ruinée, que

---

(*) Il est vrai que c'est cet état d'effort qui maintient principalement l'équilibre, parce qu'il éreinte les grandes puissances.

Mais si la France n'a à craindre sur terre aucune guerre ni partielle ni générale, en est-il ainsi d'une guerre sur mer? Là, au contraire, les risques ne sont-ils pas aussi multipliées, aussi probables que sur terre ils le sont peu? Pour qu'une guerre éclate sur terre, il faut qu'un gouvernement l'ait préméditée et fermement résolue; il faut mettre en campagne une armée; il faut l'approvisionner; il faut lever des subsides; il faut franchir la frontière; il faut souvent traverser des territoires ou neutres ou amis; il faut fermer l'oreille à toutes les représentations et récla-

---

les particuliers qui seraient dans la situation où sont les trois puissances de cette partie du monde les plus opulentes, n'auraient pas de quoi vivre. Nous sommes pauvres avec les richesses et le commerce de tout l'univers.

La suite d'une telle situation est l'augmentation perpétuelle des tributs; et ce qui prévient tous les remèdes à venir, on ne compte plus sur les revenus, mais *on fait la guerre avec son capital.* Il n'est pas inouï de *voir des Etats hypothéquer leurs fonds pendant la paix même,* et employer, pour se ruiner, des moyens qu'ils appellent *extraordinaires,* et qui le sont si fort que le fils de famille le plus dérangé les imagine à peine.

mations des cabinets; etc., etc. Pour qu'une guerre éclate sur mer, il suffit de la rencontre. dans des parages éloignés, de deux pavillons rivaux, l'un insulté par l'autre, et d'un refus hautain de réparation légitime. Qui, dans les circonstances présentes, oserait affirmer que si une telle rencontre avait lieu, et que la France ait à réclamer de l'Angleterre une juste satisfaction, cette juste satisfaction nous serait accordée par le cabinet dans lequel siége lord Palmerston en qualité de ministre secrétaire-d'état des affaires étrangères? Eh bien! si cette hypothèse, qui est loin d'être invraisemblable, se convertissait en réalité, quelle serait, vis-à-vis du Royaume-Uni, la situation de la France? Quel parti prendrait-elle? Se résignerait-elle à l'humiliation d'un outrage impuni? Entreprendrait-elle de le venger? Se laisserait-elle arrêter par l'inégalité de la lutte? Préférerait-elle enfin le péril à l'abaissement aux yeux de l'Europe, ou l'abaissement au péril? Le patriotisme, nous l'avons vu sous la République et sous l'Empire, peut, jusqu'à un certain point, improviser des armées, de recrues faire des héros, défier tous les dangers, briser tous les obstacles; mais le patrio-

tisme ne saurait improviser une flotte, il faut des années pour construire un vaisseau; il en faut plus encore pour former des matelots. C'est là une vérité incontestable et incontestée. Cependant, que fait la France? Elle consacre à l'entretien de son armée de terre trois fois plus d'argent qu'elle n'en affecte à l'entretien de sa marine, c'est à dire que placée entre deux risques, l'un improbable, l'autre constamment suspendu au dessus de sa tête, elle fait surtout porter ses efforts du côté où nul ne songe à l'attaquer, tandis que le point par lequel elle est vulnérable, et qui devrait être le principal objet de ses sacrifices, est celui qui n'attire son attention que secondairement et par boutades, sans suite et sans système. L'argent que la France dépense pour sa marine est de l'argent dépensé en pure perte, de l'argent jeté au fond de l'Océan; c'est à la fois trop et trop peu : trop peu pour tenir en respect l'arrogance britannique, trop pour protéger notre pauvre marine marchande errante çà et là. Telle qu'elle existe, notre marine militaire, il faut qu'on le sache bien, est une vanité, non une force, et moins une nécessité qu'un luxe; plutôt que d'éloigner le pé-

ril, elle l'attire; en ce sens que, trop faibles pour combattre, nous sommes cependant trop forts pour ne pas essayer de résister. Qu'un incident surgisse, qu'une collision éclate entre les deux pays rivaux, et nous porterons au compte des événemens ce qui devrait retomber tout entier à la charge de notre imprévoyance. Qui, de bonne foi, oserait soutenir que le traité du 15 juillet 1840 se fût signé si l'organisation de nos forces et l'emploi de nos ressources n'eussent pas toujours été réglés en dehors de toute prévoyance et des probabilités les plus manifestes? Le rappel de notre escadre, commandé par l'amiral Lalande, qui aurait dû se graver dans notre mémoire comme un enseignement, a glissé comme un fait déjà oublié. Nous demeurons livrés à l'imprévu, et la première complication grave, cette fois encore, nous prendra au dépourvu. Il en est une, cependant, qu'il serait imprudent de traiter trop légèrement. Ne continuons-nous pas d'être sous le coup des termes comminatoires de la note de lord Palmerston du 31 octobre 1846, relative à l'éventualité qui peut appeler à monter sur le trône d'Espagne Mme la duchesse de Montpensier? M. Guizot, il

est vrai, a dit à la tribune : « Avec l'Angleter-
» re, une bonne conduite et du temps raccom-
» moderont les difficultés du moment, » mais l'optimisme de M. Guizot rend suspecte la justesse de ses prévisions. Un ancien ministre de la marine, M. le baron Portal, moins optimiste et plus clairvoyant, a déposé dans ses mémoires cet avertissement et cette recommandation : « *La possibilité d'une rupture avec l'An-*
» *gleterre* est la pensée qui doit éclairer et
» animer tous les calculs et tous les actes du
» département de la marine. Nous pouvons
» être obligés de soutenir cette guerre corps à
» corps... » Si cette possibilité, le seul grave danger extérieur que nous ayons à prévoir et à craindre, se traduisait en fait, dans quelle situation offensive ou défensive cette éventualité réalisée nous placerait-elle?

Si l'Angleterre et les Etats-Unis, ces deux émules, ont laissé en arrière la France, qui n'aurait jamais dû cesser de les devancer, le fait s'explique par les milliards que nous avons consacrés en pure perte à l'entretien de nos armées de terre, au lieu de les employer fructueusement en travaux publics, qui eussent donné à notre agriculture, à nos mines, à

notré industrie, à notre commerce un essor tel qu'en 1847 nous ne serions pas forcés de les *abriter* encore sous la protection excessive d'humilians tarifs. Un commerce actif et prospère nous eût dotés d'une marine marchande nombreuse, base nécessaire de toute marine militaire puissante.

En 1817, M. Paixhans, alors chef de bataillon d'artillerie, aujourd'hui général et député, l'un des membres les plus dévoués du parti conservateur, écrivait (1) : « Si, afin d'être » fort, on entretient pendant la paix assez de » soldats exercés pour être en état de faire la » guerre, on ruine ses finances et on dé- » truit les premiers élémens de la force. » C'est, en effet, ce qui a eu lieu. A cette cause surtout doivent être attribuées notre faiblesse relative, notre infériorité agricole, industrielle, commerciale et maritime. Il importe qu'on le sache bien.

Mais, —dit-on,— si la France s'impose la charge d'une armée si coûteuse, c'est moins en vue des dangers d'une guerre dont l'im-

(1) *Observations sur la loi de recrutement et d'avancement de l'armée française.*

probabilité n'est pas sérieusement contestée, qu'afin de mettre l'ordre à l'abri de toute tentative qui pourrait le troubler. Le maintien de l'ordre ne se paie jamais trop cher.

Est-ce qu'en Angleterre et aux Etats-Unis, où les troupes soldées sont si loin d'imposer la même charge, l'ordre est au moins utile ou plus facile à conserver?

Croire qu'une armée nombreuse, qui se recrute en appelant sous les drapeaux et libérant du service chaque année 80,000 hommes, est une garantie d'ordre si solide qu'elle suffit à dispenser un gouvernement de vigilance, d'activité, d'habileté, de prévoyance, de patriotisme et de grandeur; c'est là une des plus dangereuses illusions dans lesquelles puisse tomber une société où la liberté de la presse existe, où la garde nationale a dans les mains un million de fusils. Que fait une pareille loi de recrutement, dont la base est une durée de service de sept années? — Elle convertit en soldats, tous les sept ans, 560,000 recrues. Si l'on multiplie par 3 ce nombre de 560,000 recrues, on aura 1,800,000 citoyens âgés de 41 ans ayant été instruits au maniement des armes, exercés à la défense et à l'attaque, accou-

tumés à braver le péril et la mort. Aguerrir ainsi l'ouvrier, sans distinction de celui qui est communiste et de celui qui ne l'est pas, sans rechercher les moyens de lui donner du pain le jour où une crise prolongée le priverait de travail, voilà ce que fait la loi de recrutement dans laquelle notre gouvernement puise la confiance qui le rend si dédaigneux de toute initiative et de tout progrès.

Où il voit un motif de sécurité, un droit de s'endormir, nous voyons, nous, un motif de crainte, un devoir de veiller, un devoir de ne rien négliger qui ait pour effet de donner aux classes laborieuses la conviction profonde qu'elles sont le constant objet de toute la sollicitude du pouvoir, et qu'à un changement de gouvernement elles auraient tout à perdre, rien à gagner.

S'il est un danger sérieux que la prévoyance doive ranger au nombre des probabilités menaçantes, précisément afin de l'écarter, assurément, c'est celui qui vient d'être signalé. Eh bien ! en vue de l'éloignement de cette éventualité, qu'a-t-on fait, que fait-on ? — Rien, rien, rien. Que de grandes et de bonnes choses cependant il y aurait, les unes, à con-

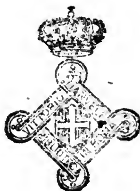
cevoir, à réaliser, les autres, à encourager et à généraliser!

Une lutte maritime, une crise sociale; tels sont les deux écueils que nous apercevons à l'horizon à travers la brume qui le voile, écueils vers lesquels la France peut être irrésistiblement entraînée par un seul et même courant: Excès de la production sur la consommation, encombrement des ateliers et des marchés, difficulté de s'ouvrir de nouveaux débouchés, rivalité industrielle de l'Angleterre!

Il est un troisième écueil, sur lequel nous ne voulons pas arrêter nos regards; il n'est pas au pouvoir des ministres d'éviter celui-ci; mais il est en leur pouvoir de faire que les espérances qui s'ajournent à cette époque soient déçues.[1]

Le moyen, c'est de ne pas ajourner eux-mêmes toutes les difficultés, toutes les questions.

On ne saurait jamais se préparer de trop loin aux événemens. Plus la distance entre eux et la prévoyance est grande, et plus est facile à gravir la pente par laquelle on s'élève à la hauteur d'où il est possible de les dominer.



LES 52,

PAR

ÉMILE DE GIRARDIN.

En vente, prix : 50 centimes.

N° 1. APOSTASIE.

N° 2. LE GOUVERNEMENT LE PLUS SIMPLE.

Il paraît un numéro chaque semaine.

En vente chez les mêmes Éditeurs :

ŒUVRES

D'ÉMILE DE GIRARDIN

Format in-18 anglais.

BON SENS, BONNE FOI. 1 vol.	2	»
ÉTUDES POLITIQUES (édition entièrement revue et corrigée). 1 vol.	2	»
JOURNAL D'UN JOURNALISTE AU SECRET. 1 vol.	1	»
AVANT LA CONSTITUTION	»	50
LE DROIT AU TRAVAIL AU LUXEMBOURG ET A L'ASSEMBLÉE NATIONALE, avec une introduction. 2 vol.	4	»
QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES. 1 vol.	2	»
LE POUR ET LE CONTRE. 1 vol.	2	»

Paris.—Imprimerie de Plon frères, rue de Vaugirard, 36.

